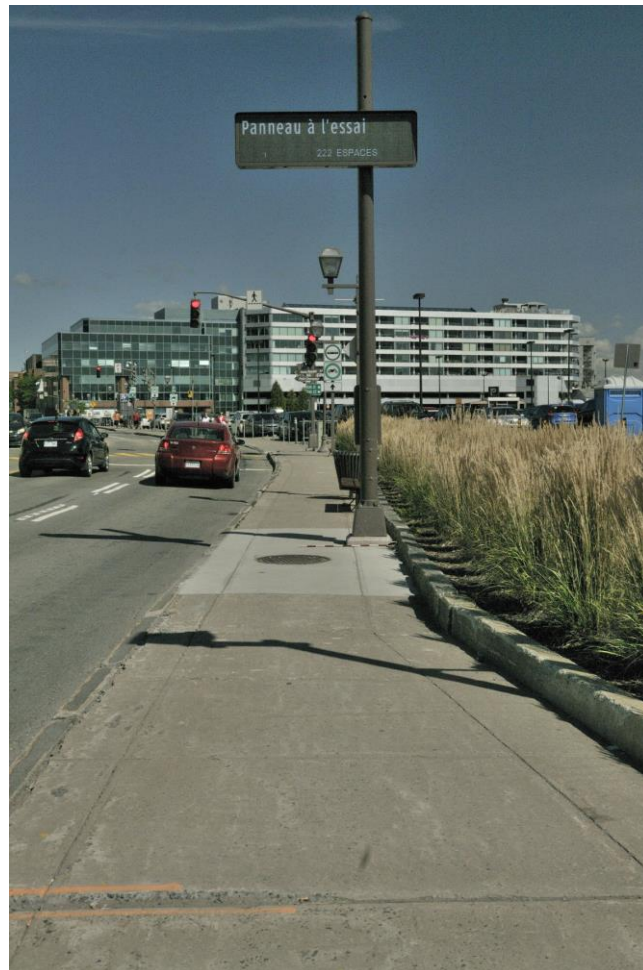


Surveillance archéologique de l'installation de bases pour les panneaux de téléjalonnement dans le Vieux-Québec



RÉSUMÉ

Au cours du printemps et de l'été 2014, la Ville de Québec a procédé à l'implantation de 47 panneaux de téléjalonnement. Les emplacements prévus pour l'installation de ces panneaux se situent principalement dans le secteur du Vieux-Québec. Pour un grand nombre de ces panneaux leur implantation nécessite l'excavation d'un puits d'environ 2 mètres de côté par 2 mètres de profondeur.

Sept de ces emplacements étaient considérés pouvant receler des sols archéologiques en place et des vestiges architecturaux des périodes historiques allant des 17^e au 19^e siècle. Six d'entre eux sont situés à l'intérieur ou à proximité du site patrimonial déclaré du Vieux-Québec. Ils sont également à proximité de sites archéologiques suivant: Gare du palais (CeEt-123, CeEt-543), Bastion des Ursulines (CeEt-807).

À la demande du ministère de la Culture et des Communications du Québec, quatre emplacements supplémentaires ont été retenus, bien que recelant un potentiel archéologique considéré faible. Ces emplacements se situent tous à l'intérieur du site patrimonial déclaré du Vieux-Québec, soit à l'intérieur ou à proximité des sites du Quai Saint-André (CeEt-678), du marché Finlay (CeEt-137) et du site du Musée (CeEt-142).

Au cours des années 1980 aux années 2000, des travaux d'aménagement urbain majeurs ont été réalisés dans tous les secteurs des emplacements à l'étude. Lors de ces travaux, des activités de fouilles et de surveillance archéologiques avaient permis d'identifier et de documenter des sols et des vestiges architecturaux anciens associés à diverses périodes d'occupation, allant du 17^e siècle jusqu'au milieu du 20^e siècle.

Le mandat de surveillance archéologique consista donc à vérifier s'il subsistait toujours des vestiges architecturaux et des sols archéologiques résiduels aux emplacements retenus pour l'implantation des poteaux de téléjalonnement.

La surveillance archéologique a débuté le 4 juin 2014. Dès les premières heures, nous avons appris que les excavations et l'implantation de six des onze poteaux de téléjalonnement avaient déjà été réalisées. Pour les cinq emplacements restants, seul l'excavation des sols pour l'implantation du poteau 02-T situé à l'angle nord-est du site du Musée (CeEt-142) nous a permis de constater que ce secteur recèle toujours des lambeaux de sols archéologiques en place. Il s'agit de remblais de comblement et de rehaussement associés à l'agrandissement des quais de la période allant de 1824 à 1855. Les sols des autres emplacements se composent principalement de sable jaune et de pierres concassées sur une profondeur allant de 1,60 m à 1,80 m sur la surface actuelle.

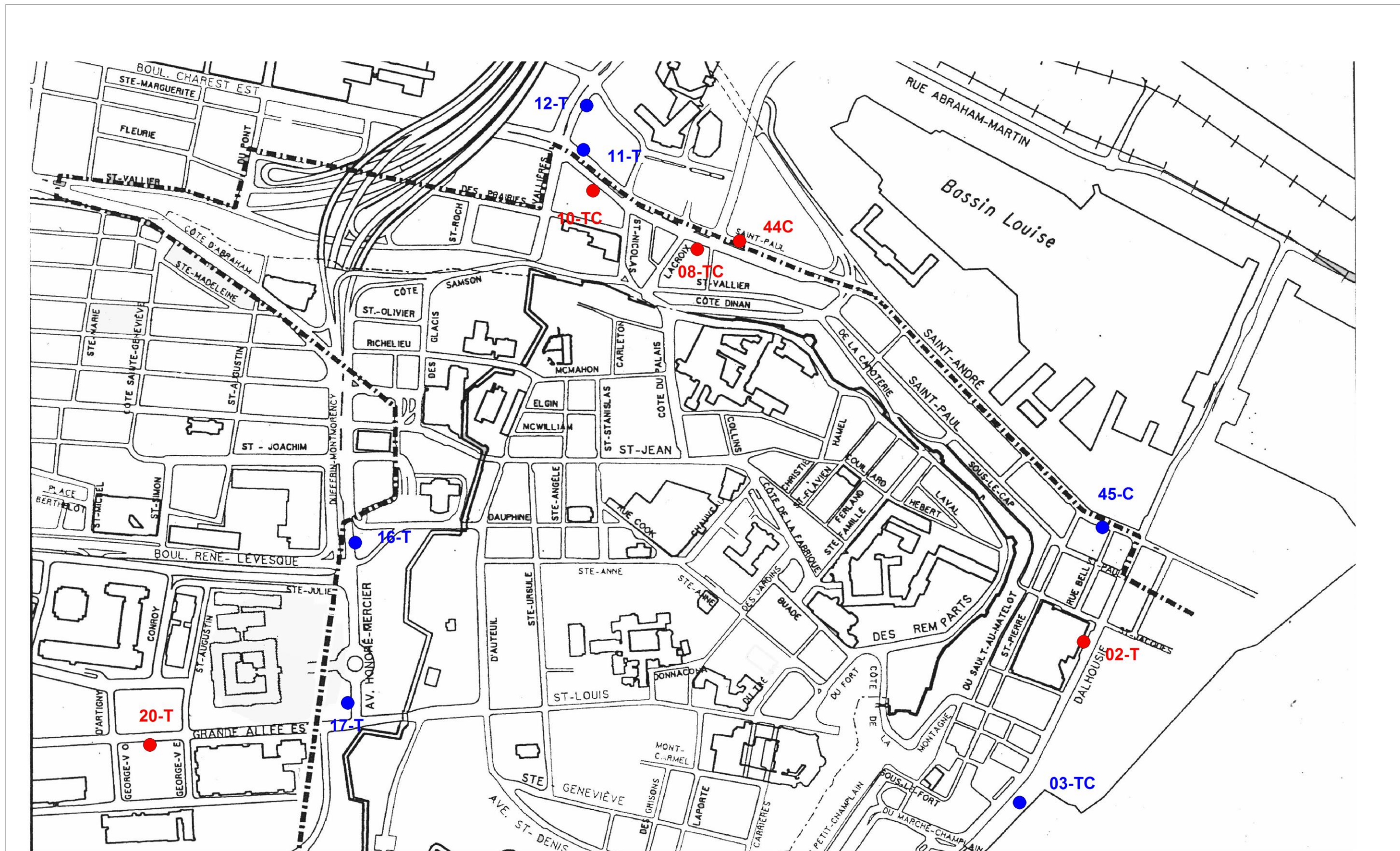


Figure 1 : Emplacement des 11 poteaux de téléjalonnement à l'étude

- 45-C - Poteaux installés sans surveillance archéologique
- 10-TC - Poteaux installés avec surveillance archéologique

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'ÉTUDE

Ville de Québec

William Moss	Archéologue principal
Daniel Simoneau	Archéologue
David Pelletier	Ingénieur

RÉALISATION DE L'ÉTUDE

Brian Ross	Archéologue, mandataire Surveillance et rédaction du rapport
Désiré Duchaine	Inventaire culture matérielle
François Pellerin	Relevé d'arpentage, cartographie

ISBN : 978-2-89552-123-5 (PDF)

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	ii
LISTE DES PARTICIPANTS.....	v
LISTE DES FIGURES.....	vii
LISTE DES PHOTOGRAPHIES.....	viii
LISTE DES PLANS.....	x
1. INTRODUCTION.....	1
1.1 Mandat	1
1.2 Méthodologie.....	1
2. RÉSULTATS DE LA SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE	5
2.1 Secteur de la rue Saint-Paul, site de la Gare du Palais	5
2.1.1 Travaux archéologiques antérieurs.....	5
2.1.2 Poteau 08-T	6
2.1.3 Poteau 10-T	7
2.1.4 Poteau 44-C	9
2.1.5 Poteau 11-T	10
2.1.6 Poteau 12-T	10
2.2 Secteur de la rue Dalhousie	23
2.2.1 Travaux archéologiques antérieurs.....	23
2.2.2 Poteau 02-T	24
2.2.3 Poteau 03-T	27
2.2.4 Poteau 45-C	28
2.3 Secteur de la Grande Allée.....	37
2.3.1 Travaux archéologiques antérieurs.....	37
2.3.2 Poteau 20-T	37
2.3.3 Poteau 21-T	38
2.4 Secteur du Bastion des Ursulines.....	43
2.4.1 Travaux archéologiques antérieurs.....	43
2.4.2 Poteau 16-T	43
2.4.3 Poteau 17-T	44
3. Conclusions et recommandations.....	47
DOCUMENTS CONSULTÉS	48
ANNEXES.....	50

LISTE DES FIGURES

Figure 1 -	Emplacement des 11 poteaux de téléjalonnement à l'étude	IV
Figure 2 -	Emplacement des poteaux de téléjalonnement (CeEt-123) sur le plan localisant les vestiges archéologiques mis au jour en 1997	12
Figure 3 -	Emplacement des poteaux de téléjalonnement (CeEt-123) sur la superposition du plan de 1750 (Extrait de GRHQ 1989)	13
Figure 4 -	Emplacement des poteaux de téléjalonnement (CeEt-123) sur la superposition du plan de 1810 (Extrait de GRHQ 1989)	14
Figure 5 -	Emplacement du poteau 02-T selon les codes Borden du site du Musée (Extrait de La Roche 1986, Étapes du développement portuaire 1713 à 1855, figure 30)	29
Figure 6 -	Emplacement du poteau 02-T sur le plan des quais de 1824. (Extrait de La Roche 1986, Étapes du développement portuaire 1713 à 1855, figure 30)	30
Figure 7 -	Poteau de téléjalonnement 02-T – CeEt-142 opération 13A1, profil stratigraphique de la paroi sud.....34
Figure 8 -	Poteau de téléjalonnement 02-T – CeEt-142 opération 13A1, profil schématique des sols archéologiques en place. Vue vers le nord	35
Figure 9 -	Le moulin d'Artigny au sud du Chemin Saint-Louis (aujourd'hui Grande Allée). Chaussegros de Léry « Plan de la ville de Québec » 1752.....	39

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1 -	Poteau 08-TC, Vue générale de l'excavation dans et la platebande et sur le trottoir. (Téléjalonnement-2014-NUM01-025)	17
Photo 2 -	Poteau 08-TC, Détail des pièces de bois posées en gradin formant la paroi sud du bac de plantation qui s'élargit sous le trottoir. (Téléjalonnement-2014-NUM01-026)	17
Photo 3 -	Poteau 08-TC, Vue générale de l'excavation dans et la platebande et sur le trottoir. (Téléjalonnement-2014-NUM01-027)	17
Photo 4 -	Poteau 10-TC, Base de l'excavation. Vue vers le nord. (Téléjalonnement-2014-NUM01-008)	19
Photo 5 -	Poteau 10-TC, implantation de la base de béton. Vue vers le nord-ouest. (Téléjalonnement-2014-NUM01-012)	19
Photo 6 -	Poteau 44-C - Détail des conduites de fil téléphonique abandonnées. Vue vers le sud. (Téléjalonnement-2014-NUM01-032)	21
Photo 7 -	Poteau 44-C - Paroi sud de la tranchée d'excavation. Vue vers le sud. (Téléjalonnement-2014-NUM01-036)	21
Photo 8 -	Poteau 11-T - Vue vers l'ouest. (Téléjalonnement-2014-NUM01-014)	22
Photo 9 -	Poteau 12-T - Vue vers le nord-ouest. (Téléjalonnement-2014-NUM01-017)	22
Photo 10 -	Poteau 02-T – Mis au jour des sols archéologiques. Vue vers le nord. (Téléjalonnement-2014-NUM01-044)	32
Photo 11 -	Poteau 02-T – Sols archéologiques en place sur la paroi sud. Vue vers le sud. (Téléjalonnement-2014-NUM01-048)	32
Photo 12 -	Poteau 02-T – Petite concentration d'artefacts. Vue vers le nord. (Téléjalonnement-2014-NUM01-050)	33
Photo 13 -	Poteau 02-T – Les sols archéologiques en place. Vue vers le sud-ouest. (Téléjalonnement-2014-NUM01-054)	33
Photo 14 -	Poteau 02-T – Les sols archéologiques dans la tranchée de raccordement. Vue vers le nord-est. (Téléjalonnement-2014-NUM01-095)	33
Photo 15 -	Poteau 02-T –Débris de démolition dans la tranchée de raccordement. Vue vers le nord-est. (Téléjalonnement-2014-NUM01-094)	33
Photo 16 -	Poteau 03-T - Vue vers le nord. (Téléjalonnement-2014-NUM01-082)	36

Photo 17 -	Poteau 45-C - Vue vers le nord. (Téléjalonnement-2014-NUM01-082)	36
Photo 18 -	Poteau 20-T – Base existante sur socle de ciment et conduites de PVC. Vue vers l'ouest (Téléjalonnement-2014-NUM01-065)	40
Photo 19 -	Poteau 20-T – Dégagement des conduites électrique pour l'installation du poteau 20-T. Vue vers le nord. (Téléjalonnement-2014-NUM01-073)	40
Photo 20 -	Poteau 21-T – Dégagement de l'ancienne base et du socle de ciment.. Vue vers le sud-ouest. (Téléjalonnement-2014-NUM01-070)	41
Photo 21 -	Poteau 21-T – Dégagement des conduites électrique pour l'installation du poteau 20-T. Vue vers le nord. (Téléjalonnement-2014-NUM01-075)	41

LISTE DES PLANS

Plan 1 -	Plan de localisation des secteurs	15
Plan 2 -	Poteaux de téléjalonnement 08-TC, 10-TC et 44-C (CeEt-123)	26
Plan 3 -	Poteau de téléjalonnement 08-TC (CeEt-123)	27
Plan 4 -	Poteau de téléjalonnement 10-TC (CeEt-123)	29
Plan 5 -	Poteau de téléjalonnement 45-C	31
Plan 6 -	Poteau de téléjalonnement 02-T (CeEt-142) Opération 13A1	42

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat

Au cours du printemps et de l'été 2014, la Ville de Québec a procédé à l'implantation de 47 panneaux de téléjalonnement. Les emplacements prévus pour l'installation de ces panneaux se situent principalement dans le secteur du Vieux-Québec.

Onze emplacements ont été considéré susceptibles, par les archéologues de la ville de Québec et du ministère de Culture et des Communications, de receler des restes et des lambeaux de sols archéologiques en place, ainsi que possiblement des vestiges architecturaux. Puisque l'installation de chacun de ces panneaux nécessite l'excavation d'un puits d'environ 2 mètres de côté par 2 mètres de profondeur, la Ville de Québec a retenu nos services afin d'assurer une surveillance archéologique à compter du 4 juin 2014. Le permis archéologique 14-ROSB-01 a été émis par le ministère de la Culture et des Communications du Québec le 02 juin 2014.

1.2 Méthodologie

Les panneaux de téléjalonnement qui font l'objet d'une surveillance archéologique se répartissent dans quatre secteurs du Vieux-Québec. Aucune recherche historique n'a été réalisée au cours de ce mandat. Avant le début des travaux, un court examen des plans anciens, ainsi la revue de la documentation archéologique disponible, nous permet de dresser une brève synthèse du développement des secteurs touchés et d'identifier les vestiges architecturaux et les sols archéologiques susceptibles d'être présents.

Le mandat indiquait que l'archéologue devait être présent sur le terrain pendant les périodes d'excavation. Les données ont été colligées selon le système Tykal. Un relevé planimétrique et photographique a été réalisé pour chaque emplacement ayant fait l'objet d'une surveillance. Les excavations réalisées antérieurement à la surveillance n'ont fait l'objet que d'un relevé photographique. Les artefacts, provenant des excavations mécaniques, ont fait l'objet d'un décompte sommaire et n'ont pas été conservés. Les notes de terrain et les originaux des

documents produits sont remis à la Ville de Québec, une copie du dossier technique est remise au ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Pour les besoins du rapport, les emplacements des poteaux de téléjalonnement ont été répartis dans quatre secteurs distincts du Vieux-Québec:

Secteur de la rue Dalhousie:

Poteau 02-T, site du Musée, CeEt-142;

Poteau 03-T, à proximité du site du marché Finlay, CeEt-137;

Poteau 45-C, rue du Quai Saint-André, CeEt-678.

Secteur de la rue Saint-Paul:

Poteau 08-TC, site de la Gare du Palais, CeEt-123;

Poteau 10-TC, site de la Gare du Palais, CeEt-123;

Poteau 11-T, site de la Gare du Palais, CeEt-123;

Poteau 12-T, Redoute Saint-Nicolas, CeEt-543;

Poteau 44-C, à proximité du site de la Gare du Palais, CeEt-123.

Secteur de la Grande Allée

Poteau 20-T, Moulin d'Artigny, aucun site répertorié

Poteau 21-T, Moulin d'Artigny, aucun site répertorié

Secteur du Bastion des Ursulines

Poteau 16-T, Bastion des Ursulines, CeEt-807

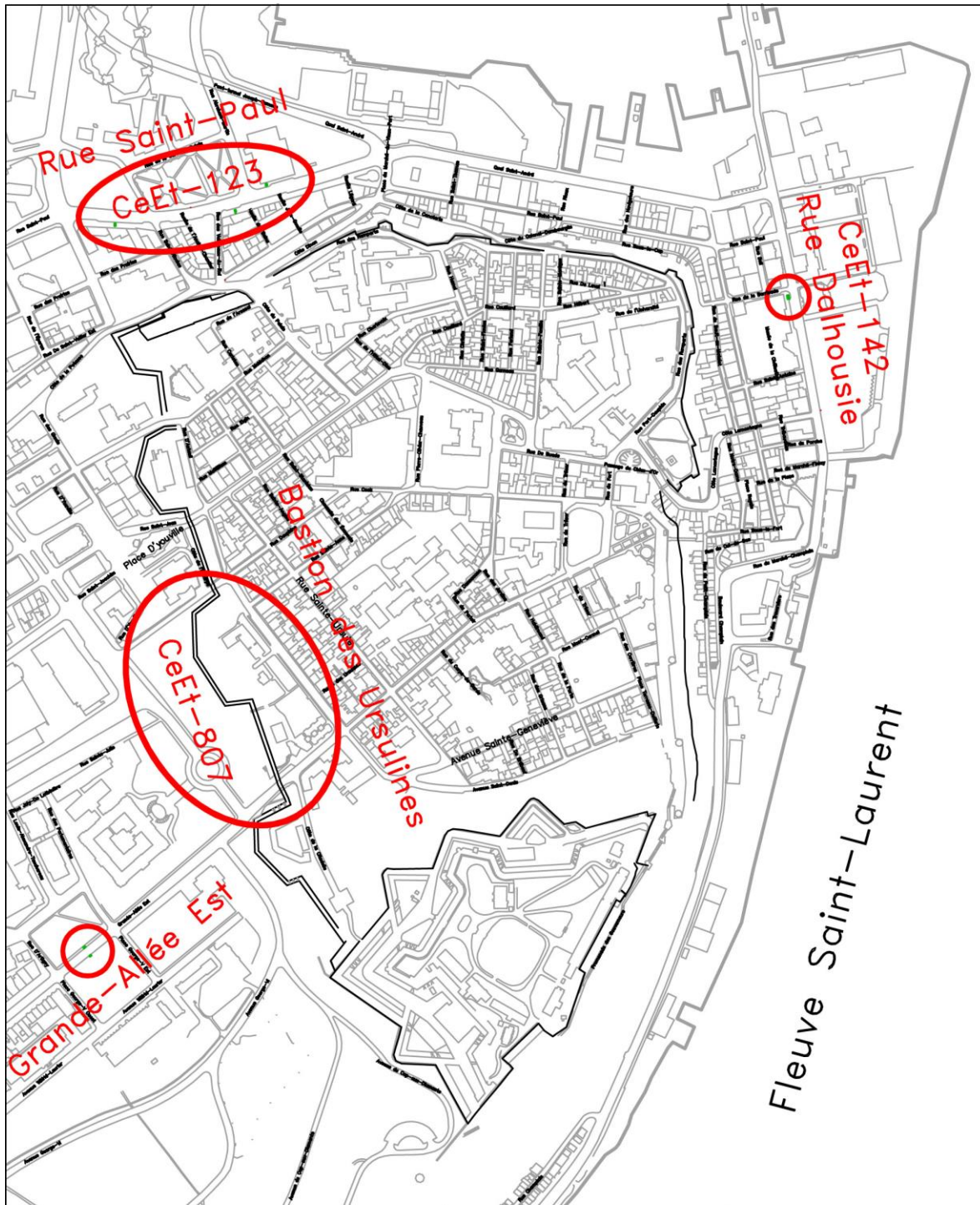
Poteau 17-T, Bastion des Ursulines, CeEt-807

Il est à noter que le poteau 39T (non énuméré ci-haut), situé à l'angle du boulevard Dorchester et de la rue Sainte-Hélène, faisait initialement partie des poteaux retenus pour la surveillance archéologique. Celui-ci fut retiré de la liste des poteaux à surveiller pour faire place aux exigences de ministère de la Culture et des Communications qui spécifiait la surveillance de quatre poteaux de téléjalonnement supplémentaires (Poteaux 02-T, 03-T, 45-C et 16-T).

Le poteau 21-T ne faisait pas partie de la liste des emplacements à surveiller lors des travaux d'excavation. Par contre, la proximité de celui-ci au poteau 20-T, soit à environ 12 mètres plus

au nord, a été excavé simultanément avec ce dernier, nous avons jugé opportun de procéder à la surveillance de son excavation.

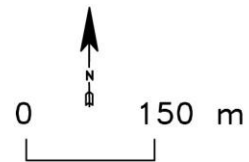
Finalement six des onze poteaux retenus pour la surveillance archéologique n'ont fait l'objet que d'un relevé photographique après leur installation finale, puisque les excavations pour l'installation des bases des poteaux avaient été réalisées avant l'obtention du mandat de surveillance archéologique. Il s'agit des poteaux 03-T, 11-T, 12-T, 16-T, 17-T et 45-C).



Surveillance archéologique 2014
Plan de localisation des secteurs

Légende :

 Secteur archéologique



2014-Plan de localisation-01, F.Pellerin

2. RÉSULTATS DE LA SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

2.1 Secteur de la rue Saint-Paul, site de la Gare du Palais

2.1.1 Travaux archéologiques antérieurs

Le site de la Gare du Palais (CeEt-123) a fait l'objet de plusieurs grands travaux d'aménagement afin d'en moderniser les équipements urbains. Ces travaux se sont échelonnés tout au long des années 1980 et 1990. Certains d'entre eux ont fait l'objet d'une surveillance archéologique, particulièrement lors d'aménagements des infrastructures et des équipements urbains sous les chaussées et les trottoirs de la rue Saint-Paul et du boulevard Jean-Lesage.

Un très grand nombre de vestiges archéologiques fut observé au cours de ces travaux. Particulièrement sur la Place de la Gare et sous la rue Saint-Paul (Figure 2 – Emplacement des poteaux de téléjalonnement sur la superposition des vestiges archéologiques mis au jour en 1989 et 1997). Nous nous limitons à l'identification sommaire des vestiges situés à proximité des excavations réalisés pour l'enfouissement des bases des poteaux de téléjalonnement.

Poteau 08-T

En ce qui concerne le poteau 08-T, une structure de pierre (8E100) été mis au jour à une profondeur de 4,71 m NMM. Cette structure se situe à environ 10 m à l'ouest du poteau 08-T. Une solive a également été mise au jour au même endroit, mais une profondeur de 3,42 m NMM. À l'ouest et au nord, divers éléments associés au Quai est du chantier naval royale (8A210, 8A220 et 8E210). Ceux-ci se situent à plus 30 m du poteau 08-T. Selon la superposition des plans de 1750 et 1810 (Figures 3 et 4), ces éléments peuvent appartenir à l'éperon est du chantier naval royal.

Poteau 10-TC

En ce qui concerne le poteau 10-TC, des éléments d'un quai ont été mis au jour à plus de 30 m vers le nord-ouest (8G150). Des vestiges associés à un entrepôt de charbons

(8G200) ont été mis au jour à environ 52 m à l'ouest. Finalement des éléments associés au quai ouest de l'éperon ouest du chantier naval royal (8G100) ont été mis au jour à environ 50 m vers l'est, à l'angle de la rue Saint-Nicolas.

Poteau 45-C

Pour le poteau 45-C, la superposition des plans anciens montre que celui-ci se situe dans les anciennes battures et à l'est de la digue aménagé au 18^e siècle. Un segment de cette digue (12B100) fut dégagé sous la rue Saint-Paul à environ 15 m au sud du poteau sous 45-C et à une élévation de 4,17 m NMM.

Poteau 11-T

Pour le poteau 11-T l'examen des plans anciens montre que celui-ci pourrait se situer soit, dans les anciennes battures ou encore sur l'ancienne et au sud de la redoute Saint-Nicolas, qui fut érigée au 17^e siècle. Des segments d'anciens quais (8G150 et 13A100) ont été mis au jour au sud-est et au sud-ouest à des distances de 10 m et de 25 m et à des élévations allant de 3,92 m NMM à 396 m NMM.

Poteau 12-T

Finalement, pour le poteau 12-T, l'examen des plans anciens montre, tout comme pour le poteau 1-T, qu'il se situe également dans les anciennes battures, mais au nord de la redoute Saint-Nicolas. Seul un segment de quai (10A200) datant du 19^e siècle et d'un segment d'une canalisation brique (10A100) ont été mis au jour à 20 m et 25 m au sud-est du poteau 12-T.

2.1.2 Poteau 08-T

Le poteau 08-T se situe sur le trottoir sud de la rue Saint-Paul, entre les rues des Vaisseaux-du-Roi et la Ruelle des Bains, vis-à-vis le bâtiment sis au 321, rue Saint-Paul. La tranchée d'excavation a été positionnée dans un axe nord-sud et chevauche une plate-bande recouvrant un bac de plantation¹. Cette structure se situe à une élévation de 6,02 m NMM

¹ Il s'agit d'une structure souterraine tronconique de bois permettant le développement des racines d'arbres implanté dans les plates-bandes.

La superficie excavée pour l'installation de la base du poteau dans la plate-bande recouvrant le bac de plantation est d'environ 3,25 m² (1,70 m X 1,90 m). Le sol de la plate-bande se compose d'un riche terreau noirâtre d'une grande homogénéité. Il s'agit de l'unique sol comblant l'intérieur du bac de plantation. Aucun artefact n'a été observé dans ce sol. Ce sol fut excavé sur 1,62 m de profondeur jusqu'à l'apparition d'un plancher de bois formant la base du bac de plantation. Celui-ci qui se situe à une élévation de 4,40 m NMM.

La tranchée d'excavation fut prolongée de 2,95 m vers le sud pour le branchement du poteau de téléjalonnement aux conduites électriques déjà en place sous le trottoir. D'abord d'une largeur d'environ 1,90 m sur une distance de 1 m au sud de la plate-bande, la tranchée est réduite à une bande 0,95 m de largeur sur la distance restante.

Le trottoir à cet endroit se situe à une élévation d'environ 5,83 m NMM. Il se compose d'un béton armé d'environ 0,20 m d'épaisseur. Il repose sur un lit de pose de pierre concassée 0-3/4" de diamètre mélangé à du sable grossier brun. Ce sol hétérogène est présent sur environ 0,65 m de profondeur.

Cinq petites conduites électriques de 3 à 5 cm de diamètre et positionnées dans un axe est-ouest ont été mis au jour sous le trottoir à environ 0,85 m de profondeur sous le trottoir, soit une élévation de 4,98 m NMM. La mise au jour de ces conduites électriques mis fin aux travaux d'excavation car la profondeur atteinte a été jugée suffisante pour le branchement du poteau de téléjalonnement 08-T.

Aucun sol archéologique, ni aucun vestiges architectural n'a été mis au jour au cours de cette excavation.

2.1.3 Poteau 10-T

Le poteau 10-T se situe sur le trottoir sud de la rue Saint-Paul, entre les rues Vallières et Saint-Nicolas, vis-à-vis le bâtiment sis au 377-379, rue Saint-Paul. La tranchée

d'excavation a été positionnée dans un axe nord-sud, à la limite est d'une plante bande. Le trottoir à cet endroit se situe à une élévation d'environ 6,05 m NMM.

La surface de béton armé du trottoir a été découpée et enlevée sur une superficie de 8 m² (2 m X 4 m). Celui-ci présente une épaisseur d'environ 0,20 m et repose sur un lit de pose de pierre concassé 0-3/4" de diamètre mélangé à un sable grossier brun foncé.

L'aire d'excavation pour l'implantation de la base du poteau de téléjalonnement est, par la suite, réduite à une superficie d'environ 3,60 m² (1,20 m X 3 m) toujours dans un axe nord-sud, le long de la limite de la plate-bande. Les sols composés d'un mélange de pierres concassées et de sable grossier sont excavés sur une profondeur d'environ 0,55 m. Son enlèvement a permis la mise au jour de 5 petites conduites électriques à la limite sud de la tranchée, à environ 0,75 m sous la surface du trottoir (5,30 m NMM). Celles-ci sont positionnées dans un axe est-ouest, c'est-à-dire, dans l'axe du trottoir.

L'aire d'excavation est réduite à nouveau et se limite qu'à la portion nord de la tranchée sur une superficie d'environ 1,68 m² (1,20 m X 1,40 m). Le mélange de pierres concassées et sable grossier est toujours présent jusqu'à une profondeur de 1,40 m sous la surface du trottoir. À la limite ouest de l'excavation, deux grosses pièces de bois disposées en gradin et couvertes d'un géotextile sont mises à jour. Il s'agit de l'extrémité est d'un bac à plantation situé sous la plate-bande.

Sous le mélange de pierres concassées et de sable grossier, un remblai de sable grossier comportant des blocs de pierre calcaire de 0,10 m à 0,30 m de diamètres et des fragments de pierre schisteuse est excavé sur une épaisseur d'environ 0,45 m sans atteindre sa base. Les excavations ont pris fin à une profondeur de 1,85 m sous la surface actuelle, soit à une élévation de 4,20 m NMM. Aucun artefact ancien ou récent, ainsi qu'aucun vestige architectural n'a été observé au cours de l'excavation ou sur les parois de la tranchée.

2.1.4 Poteau 44-C

Le poteau 44-C se situe sur le trottoir nord de la rue Saint-Paul, à environ 18 m à l'est de l'angle nord-est des rues Saint-Paul et Abraham Martin, vis-à-vis le bâtiment sis au 300, rue Saint-Paul. La tranchée d'excavation a été positionnée dans un axe nord-sud. Le trottoir à cet endroit est constitué de dalles de béton et se situe à une élévation d'environ 5,80 m NMM.

La surface de béton armé du trottoir a été découpée et enlevée sur une superficie de 6,50 m². Il s'agit d'abord d'un carré de 1,80 m X 1,80 m qui a pour but le dégagement d'un "accès de type 2" (permettant d'accéder à des câbles électriques à partir de la surface du trottoir), afin de localiser l'emplacement et l'orientation des câbles situés sous le trottoir. Par la suite, l'excavation est élargi vers le nord-est pour l'installation de la base du poteau de téléjalonnement et des conduites électriques pour le branchement du poteau de téléjalonnement.

Le béton du trottoir présente une épaisseur variant de 0,15 m à 0,20 m d'épaisseur. Il repose sur un lit de pose de pierre concassé 0-3/4" de diamètre mélangé à un sable grossier brun foncé. Ce mélange de pierre concassé et de sable grossier présente une épaisseur d'environ 0,35 m d'épaisseur.

En dessous, on retrouve un épais remblais de sable brun jaunâtre intercalé d'une grosse lentille de pierres concassées de 1-2" de diamètre qui atteint plus de 40 cm d'épaisseur. Le sable brun jaunâtre se poursuit jusqu'à la base de l'excavation, soit jusqu'à 1,80 m sous la surface du trottoir (4,00 m NMM). Deux anciennes conduites de bitume de 0,20 m de diamètres, situées dans un axe nord-est/sud-ouest, ayant appartenu à Bell Canada, ont été partiellement dégagées à la base de l'excavation. Ces conduites avaient été vidées de leur câble. Leur mise au jour coïncide avec la fin de l'excavation pour l'installation de la base du poteau. Il est à noter que le remblai de sable brun jaunâtre semble se poursuivre encore plus profondément. Finalement, un caisson de béton et une petite conduite électrique tout deux situés dans un axe est-ouest sont mis au jour à l'extrémité nord de la tranchée d'excavation à une profondeur d'environ 1,00 m sous la surface du trottoir (4,80 m NMM).

Outre les anciennes conduites de bitume de Bell Canada, aucun artefact, ancien ou récent et aucun vestige architectural n'a été mis au jour lors de cette excavation.

2.1.5 Poteau 11-T

Le poteau 11-T se situe sur le trottoir nord de la rue Saint-Paul, à environ 31 m au l'est du coin nord-est de la rue Saint-Paul et du boulevard Jean-Lesage. Les travaux d'excavation et d'installation de la base du poteau de téléjalonnement 11-T n'ont pas fait l'objet d'une surveillance archéologique. En effet, il y avait déjà une base de poteau à cet emplacement. Par contre, deux excavations ont été réalisées à proximité du poteau 121-T. Une première excavation d'environ 3 m de longueur par 1,50 m de largeur a été réalisée à proximité du poteau 11-T. Une seconde excavation d'environ 5 m de longueur par 2 m de largeur a été réalisée à environ 4 m au sud du poteau 11-T.

Il ne nous a pas été possible de déterminer la présence ou l'absence de sols archéologiques en place à l'emplacement du poteau 11-T. Par contre, il nous a été possible de s'assurer de la présence d'une ancienne base de poteau en consultant le site web de "Google Street View". Celui-ci étant accolé à une plate-bande abritant un bac à plantation, il nous apparaît peu probable que des sols archéologiques soient toujours présent à proximité de ces équipements urbains.

2.1.6 Poteau 12-T

Le poteau 12-T se situe sur le trottoir est du boulevard Jean-Lesage, à environ 26 m au nord du coin nord-est de la rue Saint-Paul et du boulevard Jean-Lesage. Tout comme pour le poteau 11-T, les travaux d'excavation et d'installation de la base du poteau de téléjalonnement 12-T n'ont pas fait l'objet d'une surveillance archéologique. En effet, il y avait déjà une base de poteau à cet emplacement. Par contre, deux excavations ont été réalisées à proximité du poteau 12-T. Une première excavation d'environ 3 m de longueur par 1,50 m de largeur a été réalisée à proximité du poteau 12-T. Une seconde excavation d'environ 5 m de longueur par 2 m de largeur a été réalisée à environ 4 m au sud du poteau 12-T.

Tout comme pour le poteau 11-T, il ne nous a pas été possible de déterminer la présence ou l'absence de sols archéologiques en place à l'emplacement du poteau 12-T. Par contre, il nous a été possible de s'assurer de la présence d'une ancienne base de poteau en consultant le site web de "Google Street View".

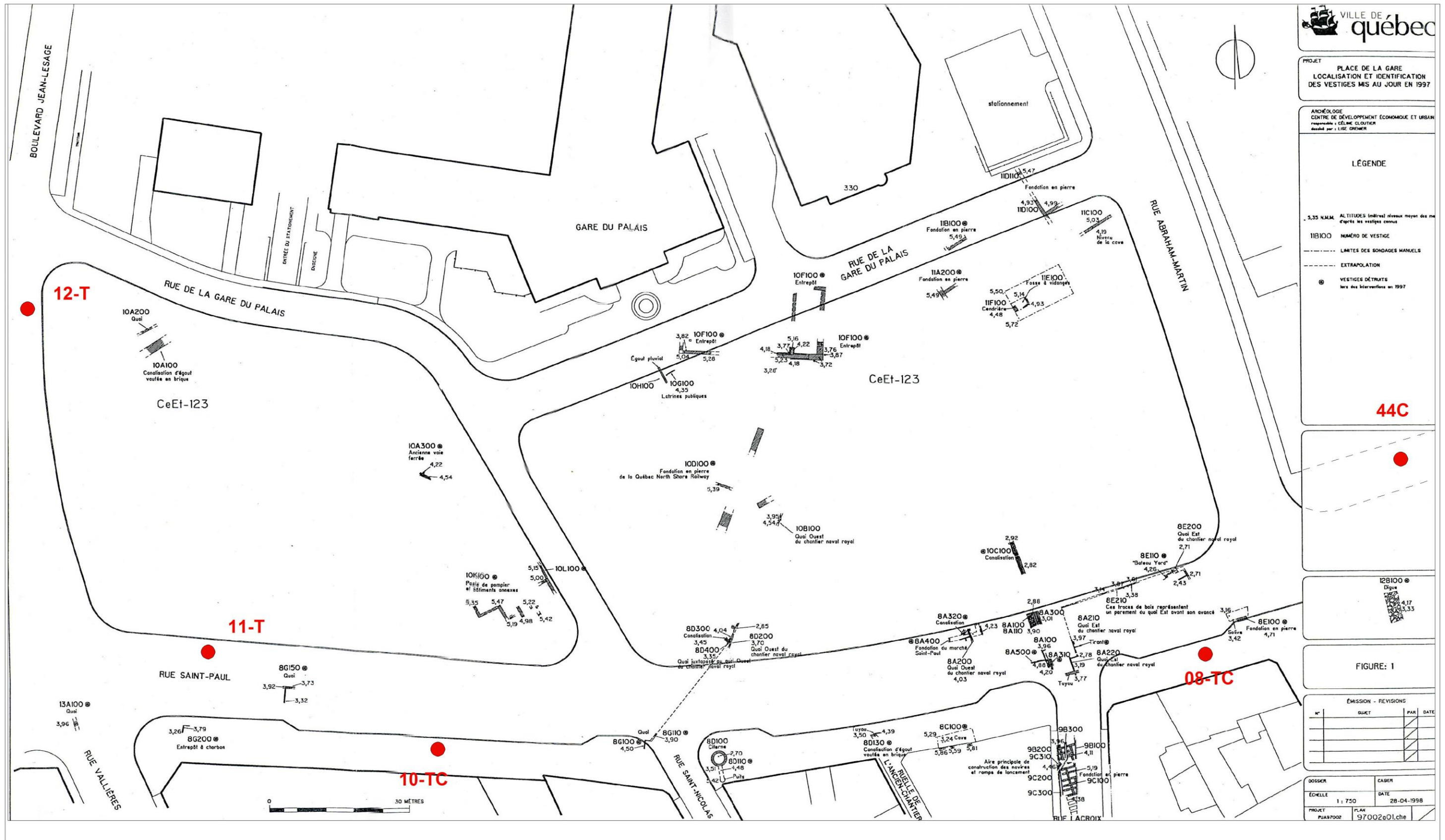


Figure 2 - Emplacement des poteaux de téléjalonnement (CeEt-123) sur la superposition des vestiges mis au jour en 1997
 (Extrait Ethnoscop 2011, figure 1)

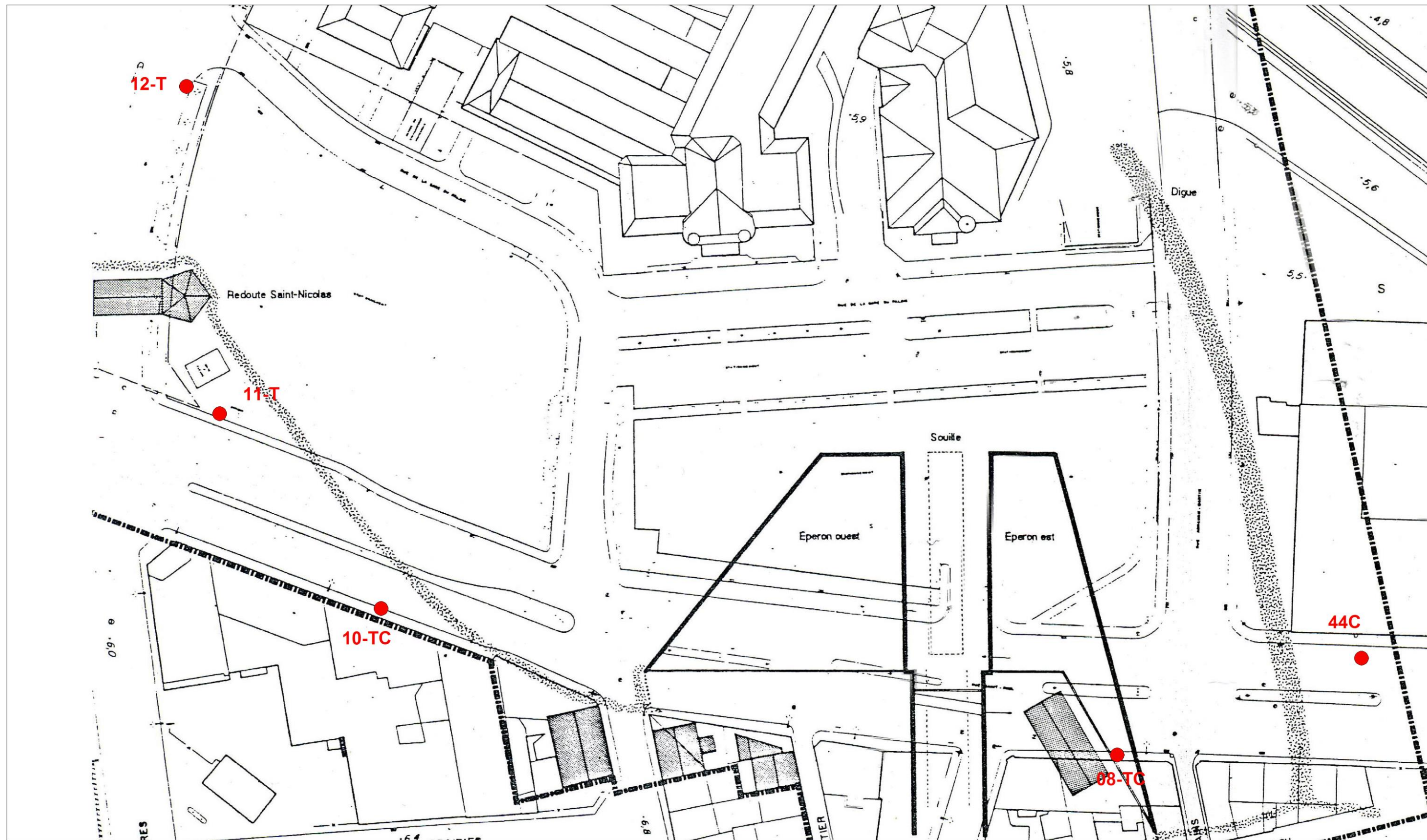


Figure 3 - Emplacement des poteaux de téléjalonnement (CeEt-123) sur la superposition du plan de 1750. (Extrait de GRHQ 1989)

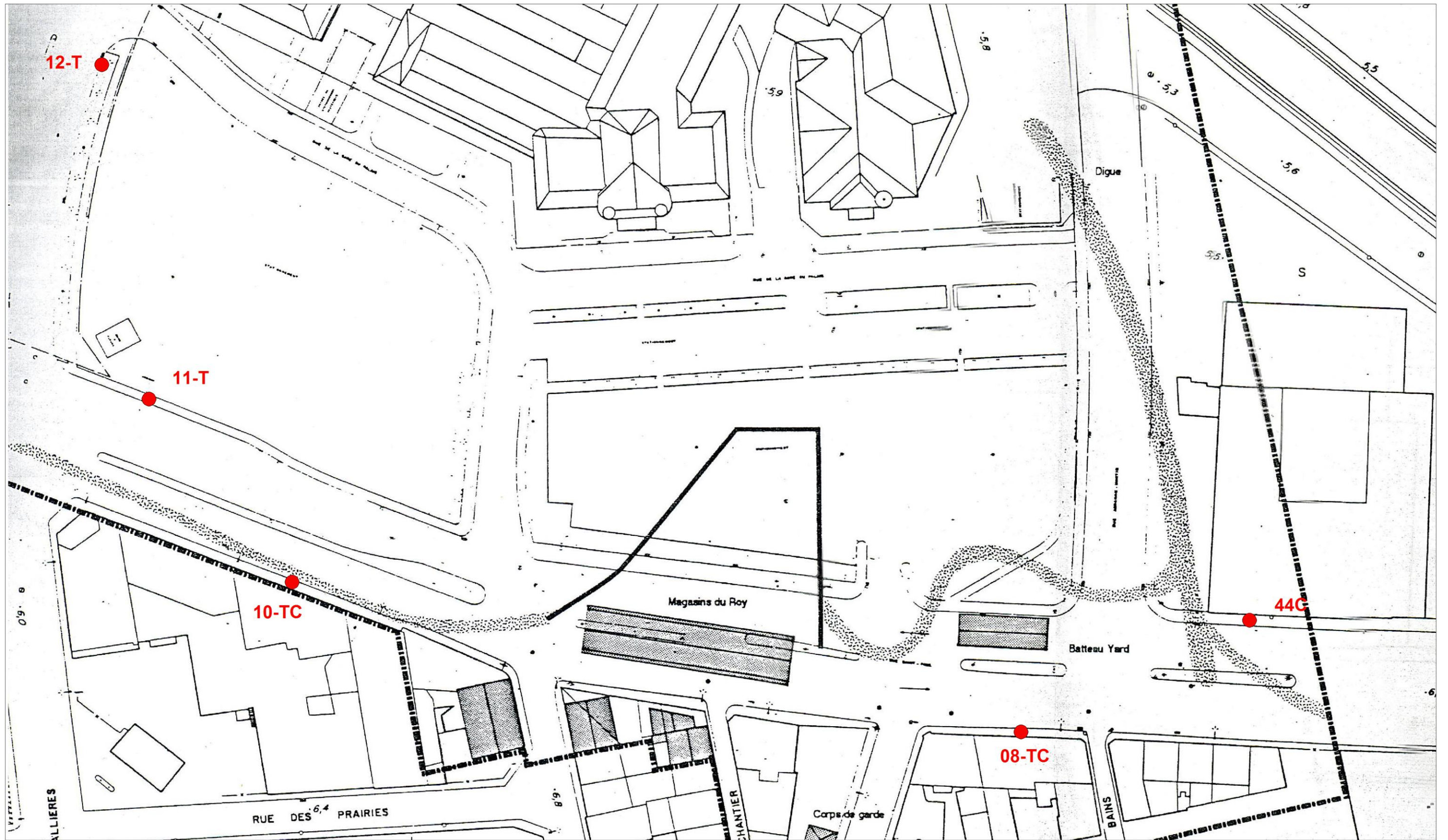
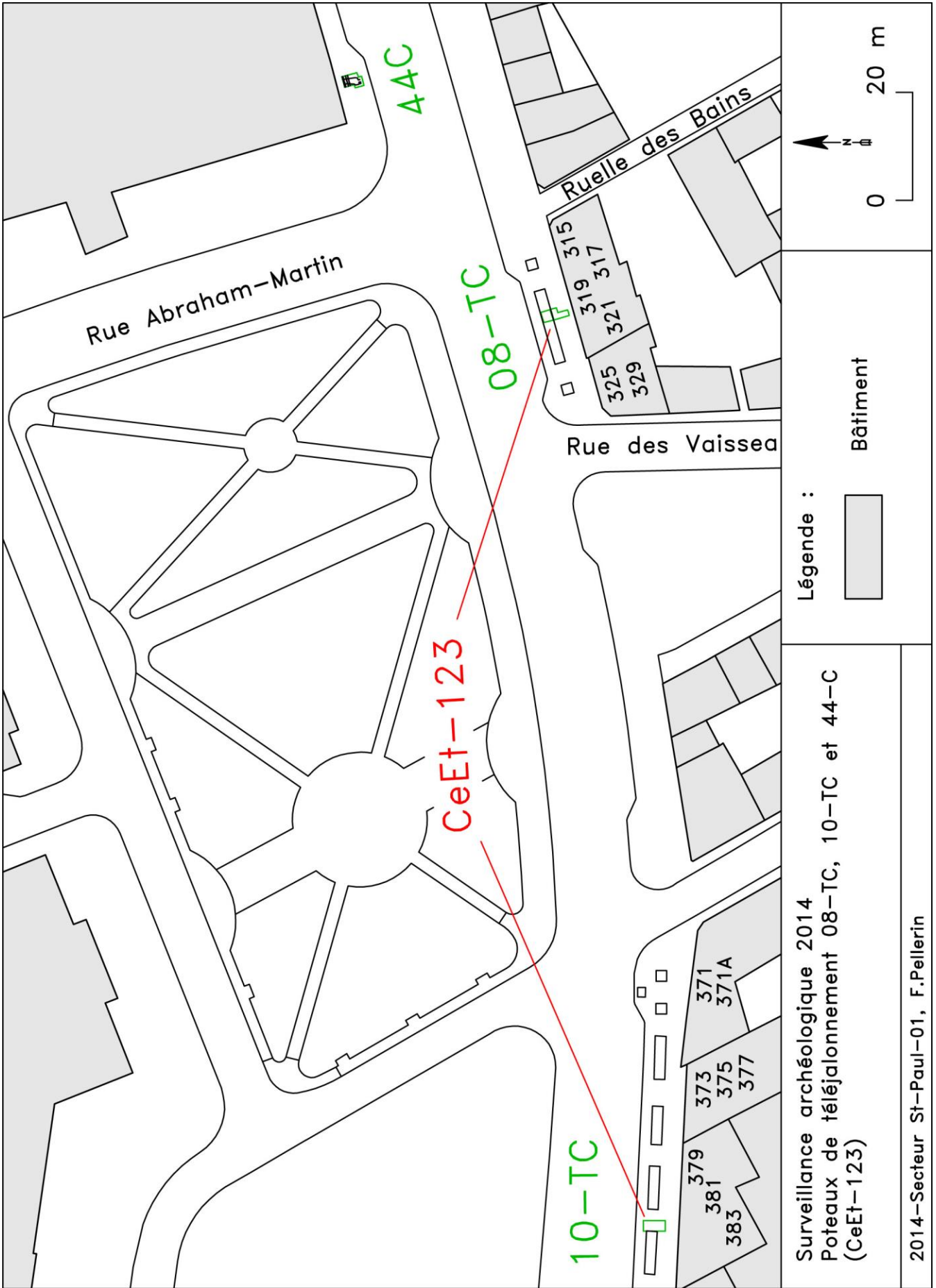


Figure 4 - Emplacement des poteaux de téléjalonnement (CeEt-123) sur la superposition du plan de 1810. (Extrait de GRHQ 1989)



Surveillance archéologique 2014
 Poteaux de téléjalonnement 08-TC, 10-TC et 44-C
 (CeEt-123)

2014-Secteur St-Paul-01, F.Pellerin

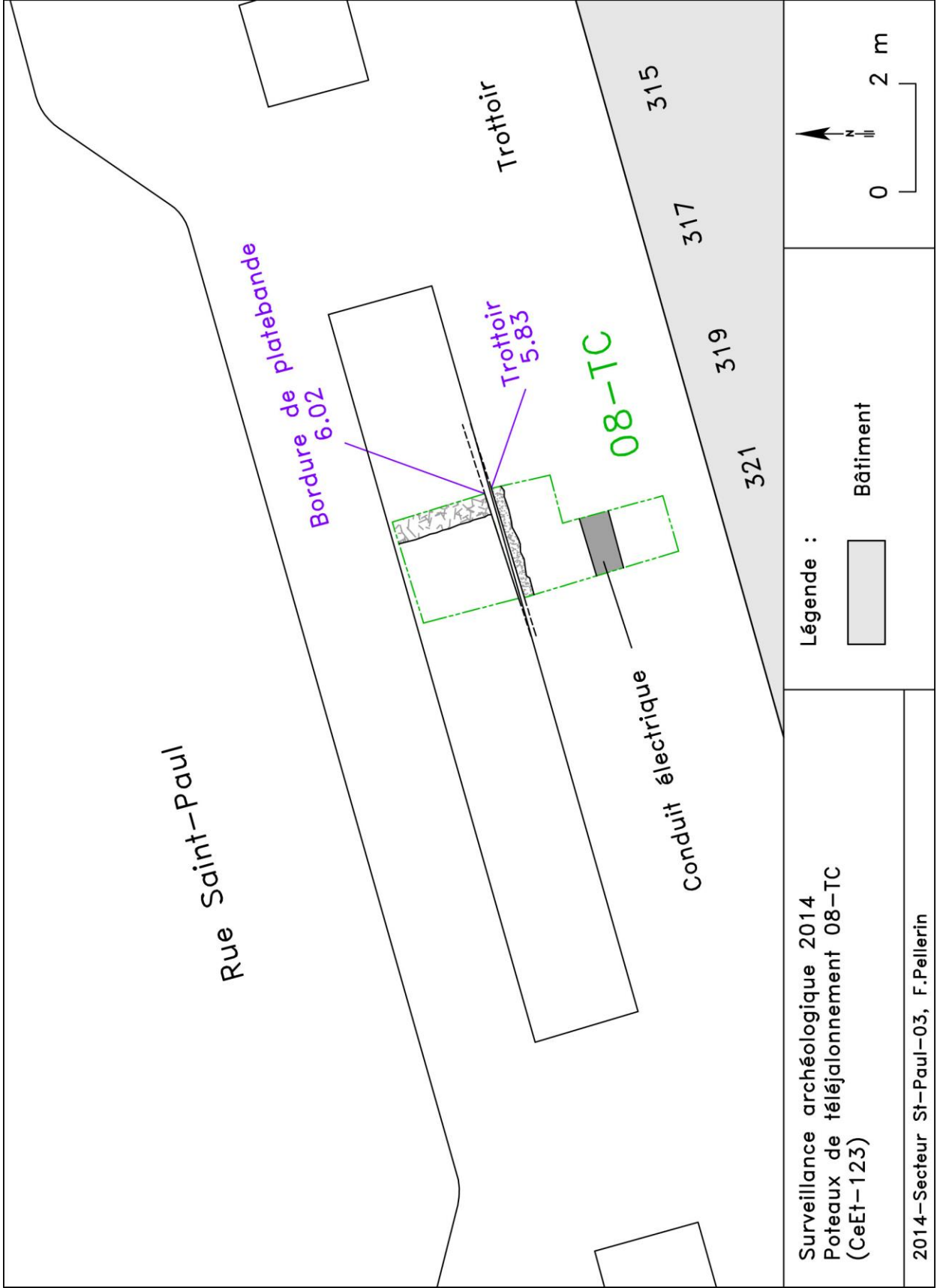




Photo 1

Poteau 08-TC, Vue générale de l'excavation dans et la platebande et sur le trottoir. (Téléjalonnement-2014-NUM01-025)



Photo 2

Poteau 08-TC, Détail des pièces de bois posées en gradin formant la paroi sud du bac de plantation qui s'élargit sous le trottoir. (Téléjalonnement-2014-NUM01-026)



Photo 3

Poteau 08-TC, Vue générale de l'excavation dans et la platebande et sur le trottoir. (Téléjalonnement-2014-NUM01-027)

Rue Saint-Paul

10-TC

6.05

Trottoir

383

381

379

Surveillance archéologique 2014
Poteaux de téléjalonnement 10-TC
(CeEt-123)

2014-Secteur St-Paul-04, F.Pellerin

Légende :



Bâtiment



Bois



0

2 m



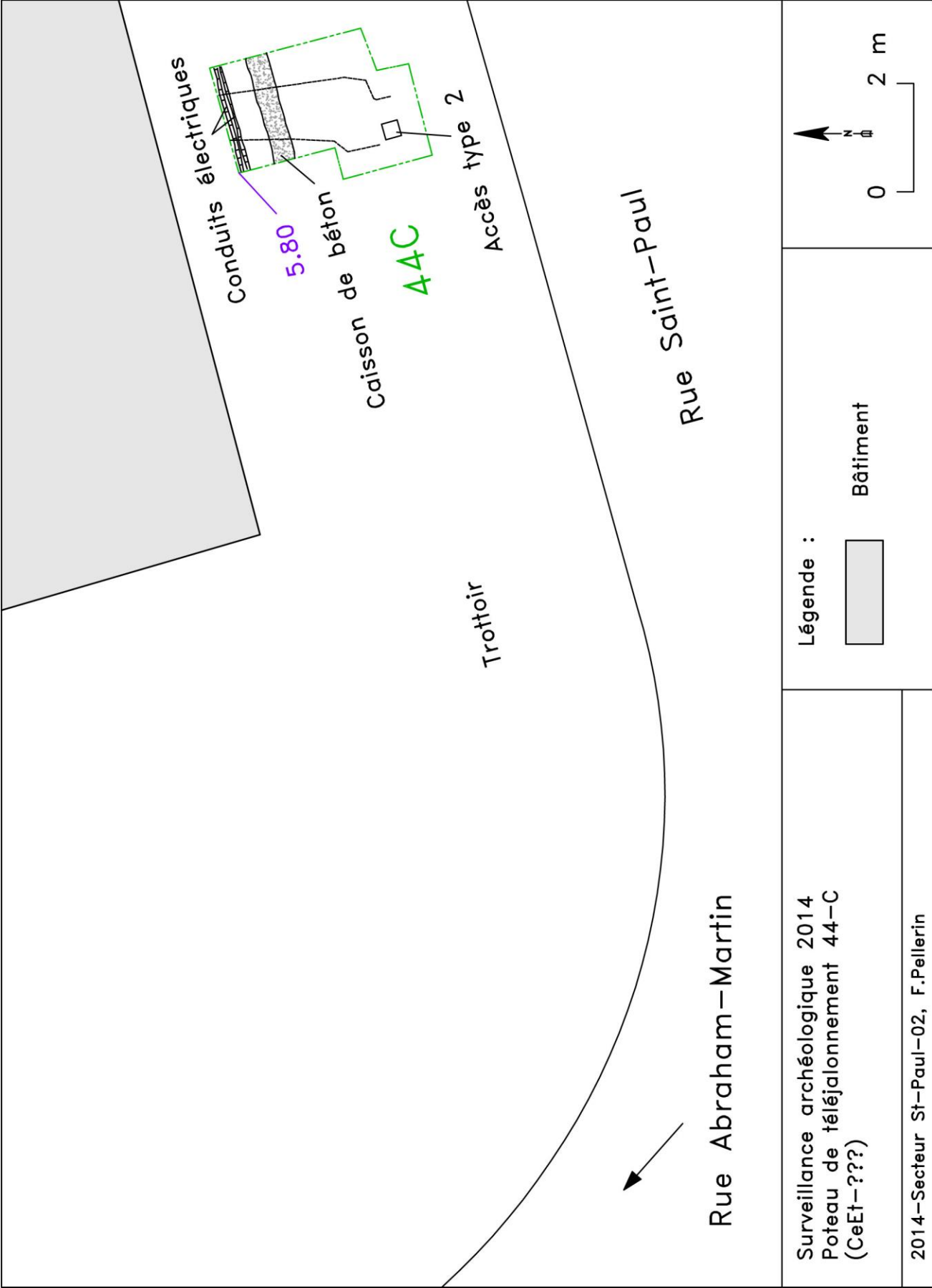
Photo 4

Poteau 10-TC, Base de l'excavation. Vue vers le nord. (Téléjalonnement-2014-NUM01-008)



Photo 5

Poteau 10-TC, implantation de la base de béton. Vue vers le nord-ouest. (Téléjalonnement-2014-NUM01-012)



Surveillance archéologique 2014
 Poteau de téléjalonnement 44-C
 (CeEt-???)

2014-Secteur St-Paul-02, F.Pellerin



Photo 6

Poteau 44-C - Détail des conduites de fil téléphonique abandonnées. Vue vers le sud. (Téléjalonnement-2014-NUM01-032)



Photo 7

Poteau 44-C - Paroi sud de la tranchée d'excavation. Vue vers le sud. (Téléjalonnement-2014-NUM01-036)



Photo 8

Poteau 11-T - Vue vers l'ouest.
(Téléjalonnement-2014-NUM01-014)

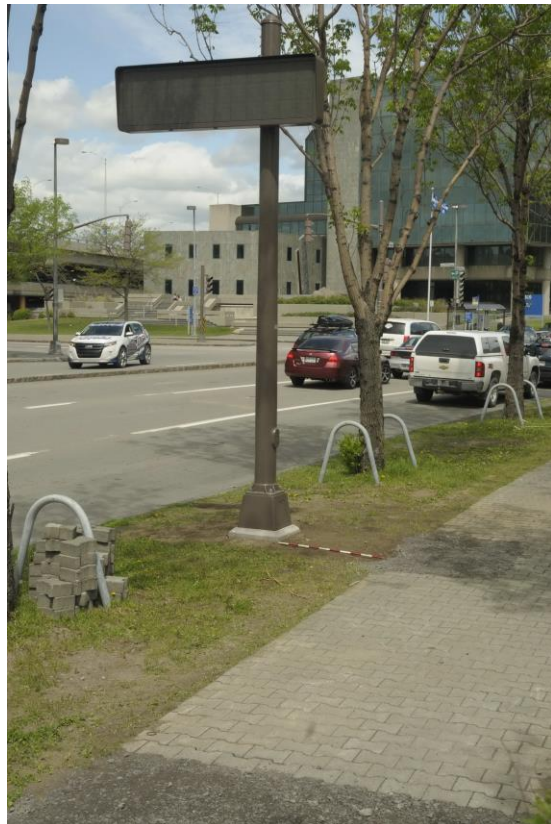


Photo 9

Poteau 12-T - Vue vers le nord-ouest.
(Téléjalonnement-2014-NUM01-017)

2.2 Secteur de la rue Dalhousie

2.2.1 Travaux archéologiques antérieurs

Poteau 02-T

Le poteau de téléjalonnement 02-T se situe à l'extrémité nord-est du site du Musée. Ce secteur correspond au site CeEt-142 (Figure 5 – les codes Borden du site du Musée des Civilisation). Ce site a fait l'objet de découvertes archéologiques majeures, au cours des années 1980, lors des excavations pour la construction du bâtiment du Musée. Son emplacement correspond aux anciennes battures qui furent graduellement comblées en partie par les déchets qui y sont déposés par les habitants de la ville à compter du début du 18^e siècle (La Roche, 1986 p.31-32).

Ce nouvel espace servira à la construction de divers bâtiments et surtout, vers l'est, à la construction de quais qui empièteront au fil du temps sur le fleuve Saint-Laurent. Selon La Roche, le rehaussement des sols dans le secteur immédiat du poteau de téléjalonnement 02-T permet au cours des 1820 aux années 1850 permet d'agrandir les quais existants (Figure 6 – Emplacement du poteau 02-T sur le plan des quais de 1824). Après l'ouverture de la rue Dalhousie à la fin des années 1870, l'emplacement du poteau 02-T (c'est-à-dire à l'angle sud-ouest des rues de la Barricade, ancienne rue Saint-Jacques et de la rue Dalhousie) fait partie de la chaussée de la rue Dalhousie jusqu'à la construction du Musée de la Civilisation.

Malgré l'ampleur des travaux archéologiques réalisés sur le site du Musée de la Civilisation, la surface de sols de remblaiement et d'occupation n'a pas été relevés puisqu'un mètre de sol en place avait été décapé avant l'intervention des archéologues (La Roche, 1986 p.228). La surface des sols anciens a été observée uniquement sous la rue de la Barricade. Ceux-ci se situaient à une élévation d'environ 4,66 m NMM (Simoneau et Rouleau, 1988 p. 76) Douze opérations selon le système Tykal ont été attribués aux diverses activités de fouilles et de surveillance pour le site CeEt-142.

Poteau 03-T

Pour les 17^e et 18^e siècles, le poteau 03-T se situe dans les battures du fleuve. Au 19^e siècle, ce poteau se situe approximativement à l'emplacement des «Grandes Marches » qui donnaient accès du fleuve Saint-Laurent au Marché Finlay (aujourd'hui Place de Paris).

Poteau 45-C

Aucune activité archéologique n'a été réalisée à l'emplacement du poteau de téléalonnement 45-C.

2.2.2 Poteau 02-T

Le poteau 02-T se situe sur le trottoir ouest de la rue Dalhousie, à environ 7 m au sud de l'angle sud-ouest des rues Dalhousie et de la Barricade. La surface du trottoir se situe à une élévation d'environ 4,96 m NMM. Il se compose d'un dallage de pierre aggloméré de 0,05 m d'épaisseur sur un lit de pose de gravier fin de 0,10 m à 0,15 m d'épaisseur pour la moitié nord de la tranchée et sur du sable jaune pour la moitié sud.

La tranchée d'excavation pour l'installation de la base du poteau forme, dans un premier temps, un carré de 2,50 mètres de côté. L'excavation des sols ont montré que le gravier fin est présent sur une profondeur d'environ 0,70m sous le dallage du trottoir. Il semble avoir été déposé à cet endroit suite à l'ajout ou à la réfection d'une borne et d'un lampadaire situés tous deux juste de la tranchée d'excavation. Le gravier fin repose sur le même sable jaune présent dans la moitié sud de la tranchée. Il est toujours présent à la base de l'excavation, soit à une profondeur de 1,80m sous la surface (3,16 m NMM).

Ces deux sols couvrent la totalité de l'aire excavée à l'exception d'une bande de 0,50 m à 0,60 m de largeur sur toute la longueur la tranchée. Cette bande de sol est située le long de la paroi ouest de la tranchée. Des sols archéologiques en place y sont présents à partir d'une profondeur d'environ 0,40 m sous la surface du trottoir (4,56 m NMM). Les sols archéologiques en place ont été enlevés mécaniquement jusqu'à l'apparition d'un sol brun foncé presque noirâtre. Suite à l'apparition de ces sols, les excavations ont été

légèrement décalées vers l'est afin de les préserver les sols anciens toujours présents. L'opération 13 et le lot A selon le système Tykal sont attribués à cette excavation.

Ces sols consistent principalement d'une mince couche de démolition composée principalement de mortier jaunâtre et d'éclats de pierre calcaire mélangés à un sol brun foncé légèrement granuleux. Elle repose sur un sol hétérogène brun foncé presque noir, très meuble et avec des traces de matière organique et des fibres de bois. (Voir figure 7, couches 6 et 9, coupe stratigraphique paroi sud, CeEt-142 opération 13A1, photo 47).

La suite des travaux nous a permis de constater que ces sols archéologiques se poursuivent en profondeur. De fait, la base des sols anciens n'a pas été atteinte après 1,80 m d'excavation. La partie inférieure des sols archéologiques se compose principalement d'un sol meuble très meuble, brun foncé ayant une grande quantité de gros éclats et de blocs de pierre calcaire, ainsi que la présence de mortier jaunâtre et de poudre de charbon de bois et de déchets de combustion (photos 51 et 54).

Une petite concentration d'artefacts (totalisant 39 fragments d'artefacts et 1 écofact) a été mise au jour à l'extrémité sud des sols archéologiques en place, en surface du sol hétérogène brun foncé presque noir (photo 55). Un dénombrement sommaire de ces artefacts montre la présence 32 fragments céramiques. Il s'agit d'un fragment de type "creamware" et de 26 fragments terre cuite fine blanche correspondent au couvercle, rebord, panse et base d'un pot de chambre avec un décor à décalque, de 3 fragment de terre cuite rouge et de 2 fragments de grès grossier.

Sept fragments de verre à bouteille vert foncé correspondant à 3 culs de et 2 goulots ont également été observé; 3 fragments d'un même bol de terre cuite grossière rouge; 2 fragments de grès grossier correspondant à 2 bouteilles distinctes, 1 os de boucherie; 1 clou découpé et un bande de métal étaient également présents dans la petite concentration d'artefact.

Cette concentration semble correspondre au vestige d'une petite fosse à déchets datant du deuxième ou troisième quart du 19e siècle. Celui-ci devait possiblement se poursuivre vers l'est, mais elle aurait été détruite lors de l'installation ou la réfection de la borne fontaine ou du lampadaire situés à proximité. Il est à noter que artefacts observés,

bien qu'ils aient été inventoriés, ne sont pas conservés. En effet, ces objets ont été recueillis lors de l'excavation mécanique et le contexte de déposition des objets demeure imprécis.

Lors de l'excavation de tranchée de raccordement vers le nord-ouest, en direction du coin nord-est du bâtiment abritant le Musée de la Civilisation, il nous a été permis de déterminer la largeur des sols archéologiques toujours en place entre le bâtiment du Musée de la Civilisation et la chaussée de la rue Dalhousie.

Il s'agit d'une étroite tranchée d'environ 6 m de longueur par 0,60 m à 0,70 m de largeur orientée dans un axe nord-ouest/sud-est. La tranchée est élargie à un peu plus d'un mètre de largeur le long des fondations du bâtiment du Musée des Civilisation et l'excavation atteint une profondeur d'environ 1,60 m et remonte graduellement en direction de la base du poteau de téléjalonnement pour atteindre une profondeur qui n'excède pas 0,70 m. La figure 8 (Coupe schématique du profil des sols archéologiques sous le trottoir.) nous permet de constater que les archéologiques forment une bande résiduelle d'un peu plus de 4,15 m de largeur.

Sous les dalles de pierre agglomérée, on retrouve le sable jaune sur environ 0,20 m à 0,30 m d'épaisseur, dans lequel on remarque une mince lentille de détritiques récents. Celui-ci repose directement sur les sols archéologiques résiduelles. La composition de ces sols est similaire sinon identique à ceux observés dans la tranchée d'excavation pour l'installation du poteau de téléjalonnement: on y retrouve principalement un sol brun foncé, noirâtre par endroit, contenant une grande quantité de mortier jaunâtre et d'éclats et blocs de pierre calcaire. Ils présentent une forte déclivité à proximité et en direction des fondations du bâtiment du Musée de la Civilisation. Cette déclivité marquée a probablement été occasionnée lors des travaux de construction du Musée au cours des années 1980.

Quelques artefacts ont été observés lors de l'excavation de la tranchée de raccordement : des fragments de brique rouge, des tessons de terre cuite fine blanche à décalque bleu (pearlware?), des fragments de verre teinté vert, quelques os de boucherie.

La longueur de la bande de sol résiduelle n'a pu être déterminée. Par contre, des dépressions, qui peuvent atteindre 10 cm de profondeur sont perceptibles à la surface du dallage formant le trottoir à cet endroit. Ces dépressions sont présentes au nord et au sud des aires excavées, laissant présager que des sols archéologiques sont toujours présents sur quelques mètres au nord et sur une dizaine de mètres vers le sud.

L'élévation des sols archéologique observés dans l'aire excavée est similaire à l'élévation des sols observés sous la rue de la Barricade, soit 4,56 m NMM à l'emplacement de la tranchée du poteau 02-T et 4,66 m NMM sous la rue de la Barricade. La matrice des sols est également similaire. Selon le rapport de Daniel La Roche de 1986, ce sol est associable à la phase d'agrandissement des quais (A-122 à A-124) pour les périodes allant de 1824 à 1855. Il s'agit possiblement d'un lambeau résiduel des sols qui ont servi à combler les battures au cours des deuxième et troisième quarts du 19^e siècle.

2.2.3 Poteau 03-T

Le poteau 03-T se situe sur le trottoir est de la rue Dalhousie, à environ 38 m au sud de l'angle des rue du Marché Finlay et de la rue Dalhousie. L'installation de ce poteau n'a pas fait l'objet d'une surveillance archéologique car les travaux d'excavation ont été réalisés avant que le mandat de surveillance ait été octroyé.

Un examen des lieux montre qu'une tranchée d'environ 3 m de longueur et de 2 m de largeur avait été excavée pour l'installation du poteau. Le raccordement de ce dernier a été fait à l'intérieur de la tranchée excavée. Il ne nous a pas été possible de déterminer la présence ou l'absence de sols archéologiques en place à l'emplacement du poteau 03-T

2.2.4 Poteau 45-C

Le poteau 45-C se situe sur le trottoir sud du Quai Saint-André, à l'intersection ouest de la rue Bell et du Quai Saint-André. L'installation de ce poteau n'a pas fait l'objet d'une surveillance archéologique car les travaux d'excavation ont été réalisés avant que le mandat de surveillance ait été octroyé.

Un examen des lieux montre qu'une tranchée d'environ 4 m de longueur et de 2 m de largeur avait été excavé epour l'installation du poteau. Le raccordement de ce dernier a été fait à l'intérieur de la tranchée excavée. Il ne nous a pas été possible de déterminer la présence ou l'absence de sols archéologiques en place à l'emplacement du poteau 45-C.



Figure 5 - Emplacement du poteau 02-T selon les codes Borden du site du Musée
 (Extrait de La Roche 1986, Étapes du développement portuaire 1713 à 1855, figure 30)

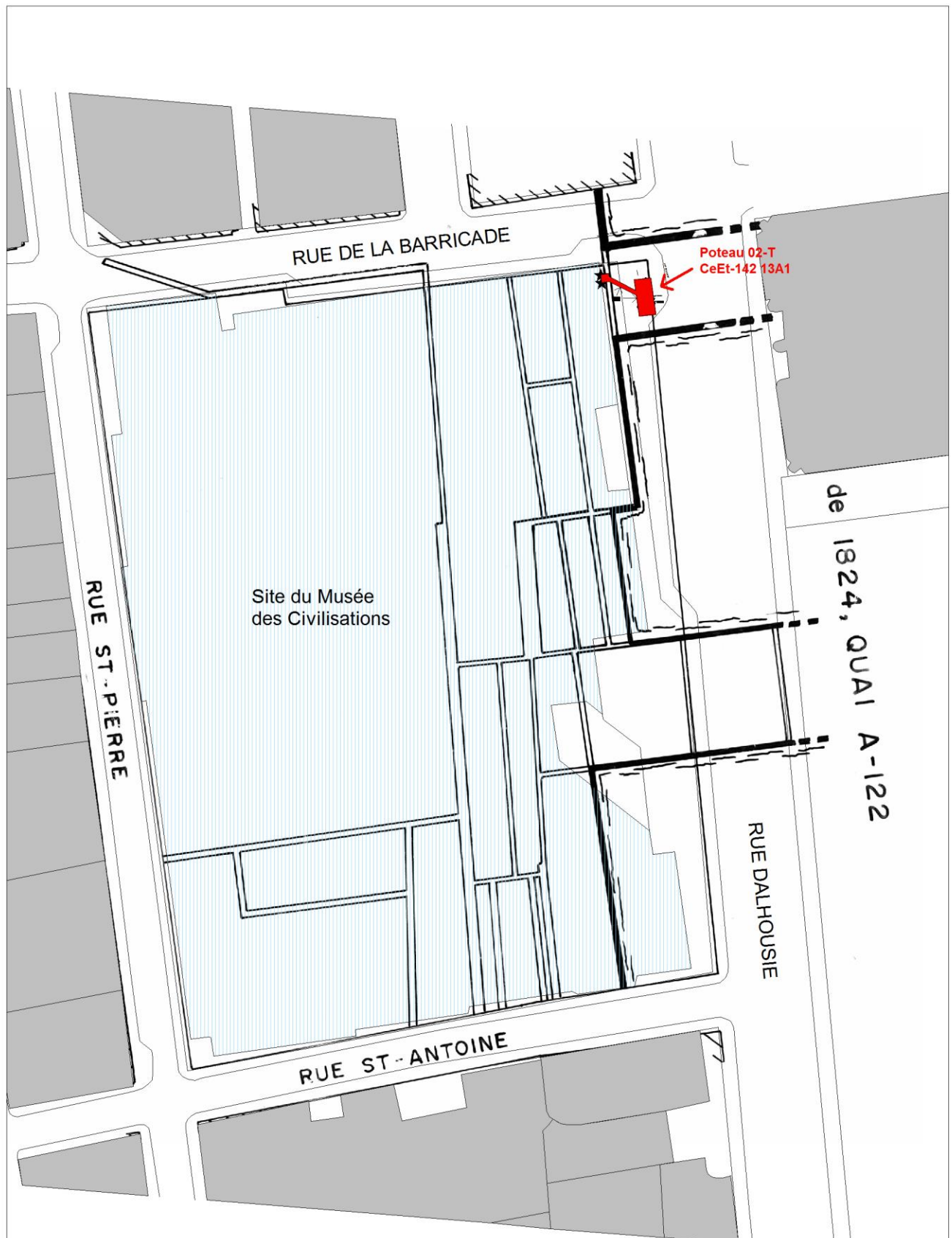
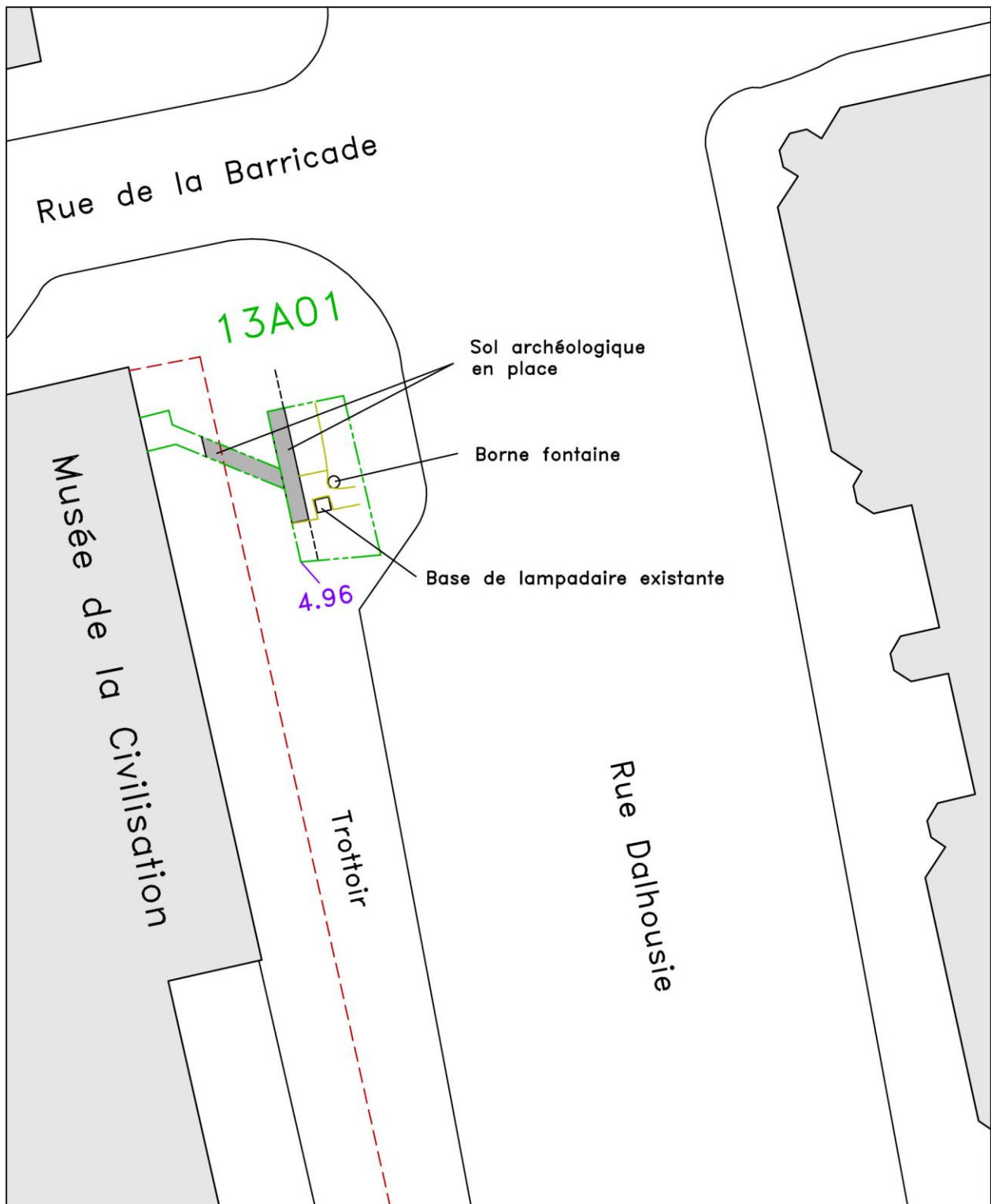


Figure 6 - Emplacement du poteau 02-T sur le plan des quais de 1824.
(Extrait de La Roche 1986, Étapes du développement portuaire 1713 à 1855, figure 30)



Surveillance archéologique 2014
 Poteau de téléjalonnement 02-T
 (CeEt-142) Opération 13A01

2014-Secteur Dalhousie-01, F.Pellerin

Légende :

- Bâtiment
- Lot cadastral

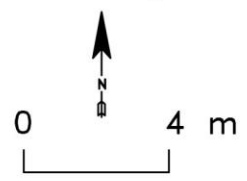








Photo 10

Poteau 02-T – Mis au jour des sols archéologiques. Vue vers le nord.
(Téléjalonnement-2014-NUM01-044)

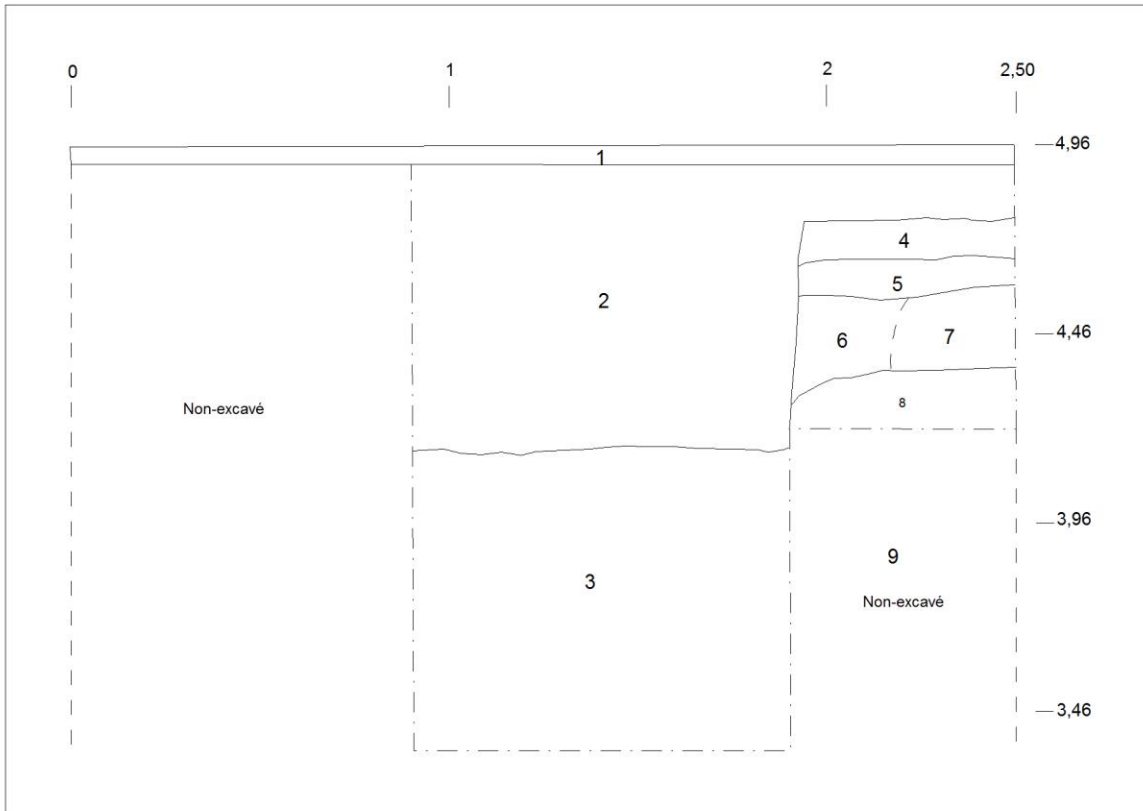


Photo 11

Poteau 02-T – Sols archéologiques en place sur la paroi sud. Vue vers le sud.
(Téléjalonnement-2014-NUM01-048)

	<p>Photo 12</p>	<p>Poteau 02-T – Petite concentration d'artefacts. Vue vers le nord. (Téléjalonnement-2014-NUM01-050)</p>
	<p>Photo 13</p>	<p>Poteau 02-T – Les sols archéologiques en place. Vue vers le sud-ouest. (Téléjalonnement-2014-NUM01-054)</p>
	<p>Photo 14</p>	<p>Poteau 02-T – Les sols archéologiques dans la tranchée de raccordement. Vue vers le nord-est. (Téléjalonnement-2014-NUM01-095)</p>
	<p>Photo 15</p>	<p>Poteau 02-T –Débris de démolition dans la tranchée de raccordement. Vue vers le nord-est. (Téléjalonnement-2014-NUM01-094)</p>

Poteau de téléjalonnement 02-T (CeEt-142 opération 13A1) Profil stratigraphique de la paroi sud

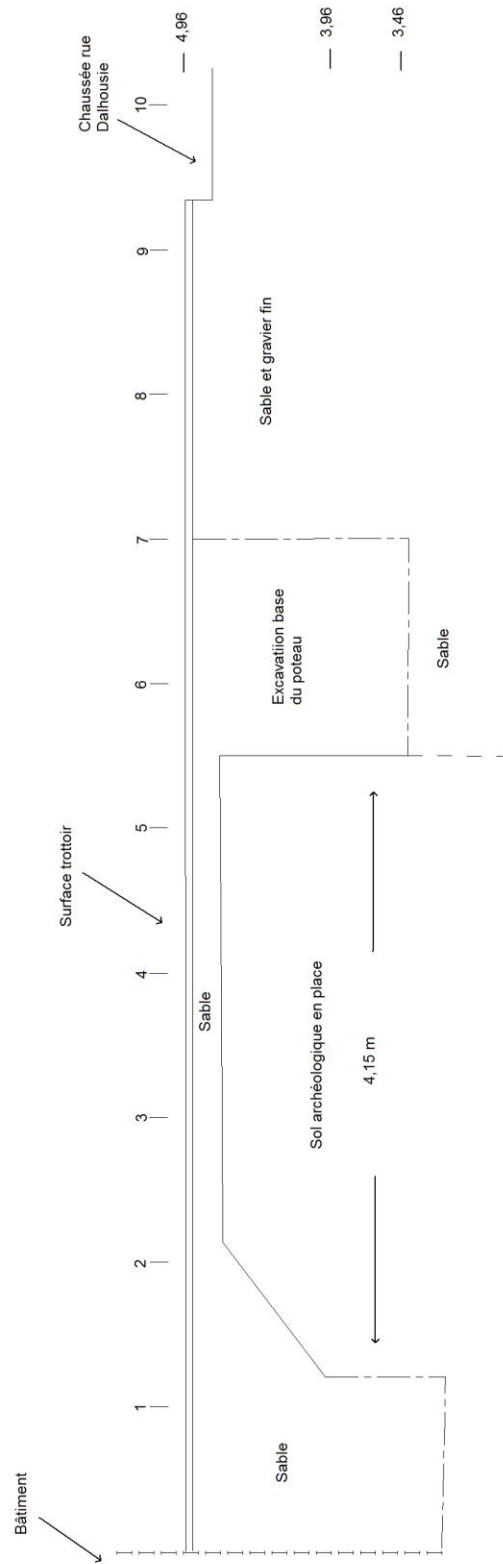


(Échelle = 1 : 20)

- 1 - Dallage de pierre agglomée
- 2 - Gravier fin
- 3 - Sable jaune
- 4 - Pierre concassée 0-3/4" et poudre de roche
- 5 - Pierre concassée et sable jaune
- 6 - Mortier jaune-blanchâtre et éclats de pierre calcaire
- 7 - Sol brun-noirâtre légèrement graveleux avec traces de brique et grande quantité de particules de mortier jaune-blanchâtre
- 8 - Sol brun-noirâtre, caillouteux, meuble avec matière organique et fibre de bois. Concentration d'artefacts.
- 9 - Sol brun foncé très meuble avec grande quantité de gros éclats et de blocs de pierre calcaire, présence de mortier et de poudre de charbon à la base

Figure 7 : Poteau de téléjalonnement 02-T - CeEt-142 opération 13A1, profil stratigraphique de la paroi sud

Poteau de téléjalonnement 02-T (CeEt-142 opération 13A1)
 Profil schématique des sols archéologiques en place



(Échelle = 1 : 50)

Figure 8 : Poteau de téléjalonnement 02-T - CeEt-142 opération 13A1, profil schématique des sols archéologiques en place. Vue vers nord.

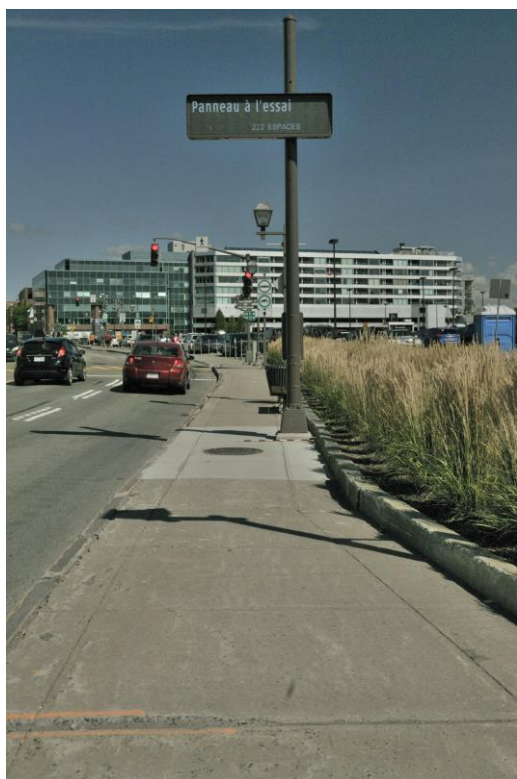


Photo 16

Poteau 03-T - Vue vers le nord.
(Téléjalonnement-2014-NUM01-082)



Photo 17

Poteau 45-C - Vue vers l'est.
(Téléjalonnement-2014-NUM01-086)

2.3 Secteur de la Grande Allée

2.3.1 Travaux archéologiques antérieurs

Sur le plan historique, les poteaux 20-T et 21-T se situent à proximité du moulin d'Artigny dont l'emplacement est présumé être près de l'ancien manège militaire et du parc Georges V. Par contre, aucune intervention archéologique n'a été réalisée jusqu'à ce jour dans ce secteur.

2.3.2 Poteau 20-T

Le poteau 20-T se situe sur le trottoir est de la Grande-Allée qui borde la limite nord du parc Georges V, à environ 43,30 m au sud-ouest de l'angle de la Place Georges V Est et de la Grande Allée. L'installation de la base du poteau de téléjalonnement se situe à l'emplacement d'une ancienne base de poteau. Les travaux d'excavation consistent donc à excaver sur le pourtour de la base de poteau existante afin de la retirer et installer la base appropriée pour le poteau de téléjalonnement.

La surface du trottoir à cet emplacement est à une élévation d'environ 90,80 m NMM. La tranchée d'excavation pour l'installation de la base du poteau forme un rectangle de 2,20 m par 2 m. Le trottoir se compose de dalles d'environ 0,10 m d'épaisseur. Les dalles sont constituées d'un aggloméré de pierre. Les dalles reposent sur un lit de pose de gravier fin. En dessous, un sable brun jaunâtre est présent sur une épaisseur allant de 0,15 m à 0,25 m. Celui-ci repose à son tour sur un mélange de pierre concassé 0-3/4" et de sable brunâtre.

À la surprise des excavateurs, l'ancienne base de lampadaire est intégrée à un imposant socle de béton. Mesurant minimalement 1,60 m X 1,70 m, ce socle occupe la quasi-totalité de l'aire d'excavation prévue et se situe à environ 0,70 m sous la surface du trottoir. L'aire d'excavation fut, par la suite, agrandi d'environ 0,60 m vers l'ouest afin de pouvoir l'installer la nouvelle base de poteau à côté de l'imposant socle de ciment.

Cet agrandissement a mené à la mise au jour de 2 conduites de PVC de 0,20 m de diamètre chacune à la même élévation que le socle de ciment. Leur découverte mis fin

aux excavations. Il fut décidé de procéder au dégagement des conduites électrique situées à l'intérieur de l'ancienne base de poteau et d'installer le nouveau poteau sur le socle béton.

2.3.3 Poteau 21-T

Simultanément aux travaux d'installation du poteau 20-T, les excavations ont entrepris les excavations pour l'installation du poteau 20-T. Bien que ce poteau ne fasse pas partie de notre mandat de surveillance, nous avons profité de la situation pour procéder à un bref enregistrement de la nature des sols présents. Le poteau 21-T se situe vis-à-vis le poteau 20-t, sur le trottoir nord de la Grande Allée qui borde la limite sud du Parc de la Francophonie, à environ 43 m au sud-ouest de l'angle Est de la rue des Parlementaires et de la Grande Allée.

Tout comme pour le poteau 20-T, l'installation de la base du poteau de téléjalonnement 21-T se situe à l'emplacement d'une ancienne base de poteau. Les excavateurs ont rapidement constaté, après l'enlèvement des dalles du trottoir constituées d'un aggloméré de pierre, la présence d'un socle de béton. Celui-ci, se situe immédiatement en dessous du lit de pose de gravier fin supportant les dalles du trottoir. Ce sol de béton repose dans une épaisseur couche de pierre concassée 0-3/4" et de sable. Les flancs nord et est du socle ont été dégagés afin d'en déterminer la profondeur. Le socle de béton présente une épaisseur d'au moins 0,60 m d'épaisseur. Encore une fois, tout comme pour le poteau 20-T, il fut décidé de dégagé les conduites électriques situé dans le socle de béton et d'installer le poteau de téléjalonnement sur le socle de béton.



Figure 9 - Le moulin d'Artigny au sud du Chemin Saint-Louis (aujourd'hui Grande Allée).
Chaussegros de Léry "Plan de la ville de Québec, 1752."
Archives nationales d'outre-mer (ANOM, France) FR CAOM 3DFC429A



Photo 18

Poteau 20-T – Base existante sur socle de ciment et conduites de PVC. Vue vers l'ouest (Téléjalonnement-2014- NUM01-065)



Photo 19

Poteau 20-T – Dégagement des conduites électrique pour l'installation du poteau 20-T. Vue vers le nord. (Téléjalonnement-2014- NUM01-073)



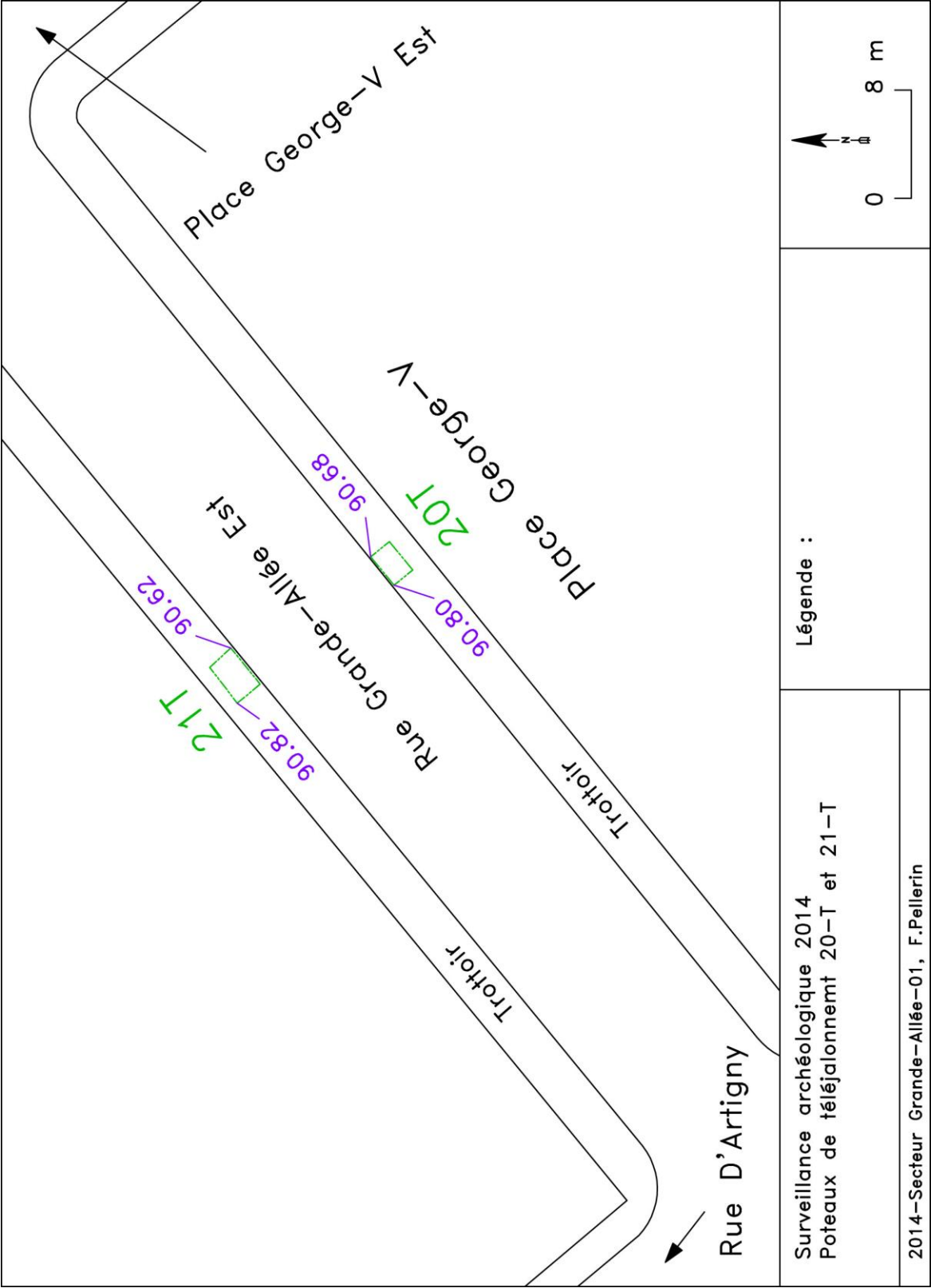
Photo 20

Poteau 21-T – Dégagement de l'ancienne base et du socle de ciment..
Vue vers le sud-ouest.
(Téléjalonnement-2014-NUM01-070)



Photo 21

Poteau 21-T – Dégagement des conduites électrique pour l'installation du poteau 20-T. Vue vers le nord.
(Téléjalonnement-2014-NUM01-075)



2.4 Secteur du Bastion des Ursulines

2.4.1 Travaux archéologiques antérieurs

Poteau 16-T

Le secteur immédiat du poteau 16-T n'a pas fait l'objet d'une recherche ou d'une intervention archéologique. En rapport aux anciens remparts de pierre de la ville, le poteau se situe à 88 mètres à l'ouest de la capitale du Bastion des Ursulines. De nos jours, cet emplacement correspond à la limite ouest d'un imposant stationnement souterrain qui borde l'Avenue Honoré-Mercier.

Poteau 17-T

Le secteur du poteau 17-T a fait l'objet de travaux d'aménagement majeurs vers la fin des années 1990 qui ont mené à des interventions archéologiques d'envergure. Plusieurs vestiges architecturaux militaires y ont été relevés. Ainsi, l'emplacement du poteau 17-T se situe dans la portion nord de la contre-garde Saint-Louis qui fut érigé sous le Régime britannique. La structure maçonnée 30E2, qui correspond à la face ouest de la contre-garde, se situe à 2 m ou 3 m au nord du poteau 17-T.

2.4.2 Poteau 16-T

Le poteau 16-T se situe sur le trottoir est de l'avenue Honoré-Mercier, à environ 10 m au sud du coin sud-est de l'avenue Honoré-Mercier et de la rue Dauphine. Les travaux d'excavation et d'installation de la base du poteau de téléjalonnement 17-T n'ont pas fait l'objet d'une surveillance archéologique. En effet, il y avait déjà une base de poteau à cet emplacement. Celui-ci se situe à l'intérieur d'une plate-bande qui abrite probablement un bac à implantation. Aucune trace d'excavation n'est visible sur le dallage composant le trottoir cet endroit.

Il ne nous a pas été possible de déterminer la présence ou l'absence de sols archéologiques en place à l'emplacement du poteau 17-T. Par contre, il nous a été possible de s'assurer de la présence d'une ancienne base de poteau en consultant le site web de "Google Street View".

2.4.3 Poteau 17-T

Le poteau 17-T se situe sur le trottoir ouest de l'avenue Honoré-Mercier, à environ 9 m au nord du coin sud-ouest de l'avenue Honoré-Mercier et de la Grande Allée E. et du boulevard Jean-Lesage. Les travaux d'excavation et d'installation de la base du poteau de téléjalonnement 17-T n'ont pas fait l'objet d'une surveillance archéologique. En effet, il y avait déjà une base de poteau à cet emplacement. Par contre, deux excavations ont été réalisées à proximité du poteau 17-T pour son raccordement aux conduites électriques existantes sous le dallage du trottoir. Une première excavation d'environ 3 m de longueur par 1,50 m de largeur a été réalisée à proximité du poteau 17-T. Une seconde excavation d'environ 1,50 m de côté a été réalisée à environ 17 m au nord-ouest du poteau 17-T.

Il ne nous a pas été possible de déterminer la présence ou l'absence de sols archéologiques en place à l'emplacement du poteau 17-T. Par contre, il nous a été possible de s'assurer de la présence d'une ancienne base de poteau en consultant le site web de "Google Street View".

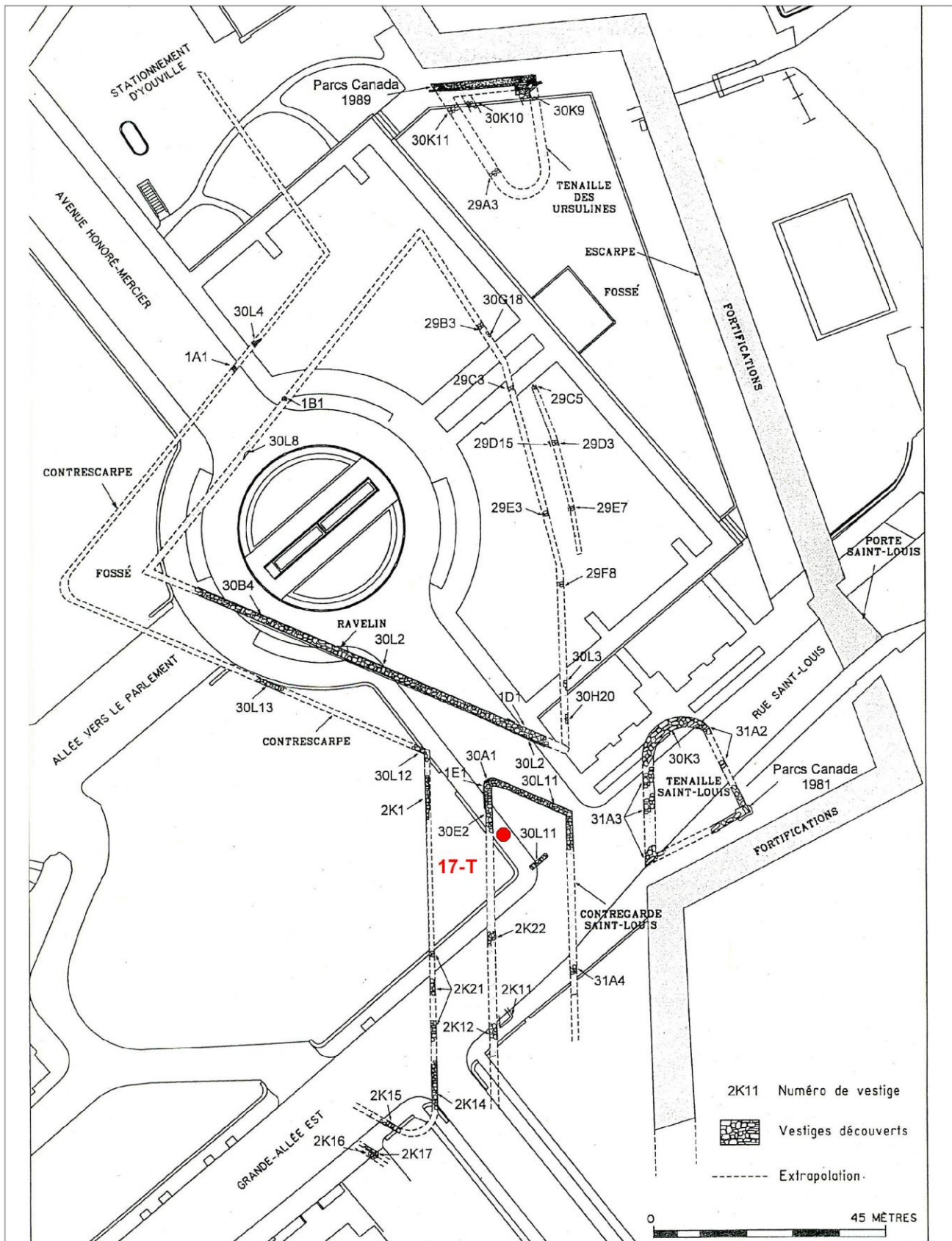



Figure 7 - Emplacement du poteau 17-T sur le plan synthèse des vestiges connus des ouvrages avancés (Extrait de Simoneau 1999, figure 47)

	<p>Photo 16</p>	<p>Poteau 16-T - Vue vers le nord. (Téléjalonnement-2014-NUM01-037)</p>
	<p>Photo 17</p>	<p>Poteau 16-T - Vue vers le sud. (Téléjalonnement-2014-NUM01-040)</p>

3. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

À l'exception de l'emplacement du poteau 02-T situé à l'extrémité nord-est du site du Musée de la Civilisation, les activités de surveillance archéologiques n'ont mené à aucune nouvelle observation de sols ou de vestiges archéologiques en place. Les emplacements à l'étude ont tous fait l'objet de travaux d'aménagement majeurs au cours des années 1980 et 1990 pour l'installation de nouveaux équipements urbains, ce qui a eu pour effet la destruction complète ou quasi-complète des sols archéologiques à ces endroits.

De surcroît, les travaux d'installation des bases des poteaux de téléjalonnement étaient bien en marche lors du début des activités de surveillance archéologique, ayant pour résultats que 6 des 11 poteaux, qui devaient faire l'objet de la surveillance, étaient déjà installés.

Nous pensons qu'il peut s'avérer pertinent que l'ensemble des rues et des secteurs du Vieux-Québec qui ont fait l'objet de travaux d'excavation d'envergure soient cartographiés de façon à ce que toutes les zones où les sols anciens ont été détruits ou fortement perturbés, soient aisément identifiables.

DOCUMENTS CONSULTÉS

CÉRANE

1994 *Surveillance archéologique des travaux souterrains de Gaz Métropolitain, arrondissement historique de la Ville de Québec, 1993*, Québec, Gaz Métropolitain, 55 p.

CÉRANE

1994 *Surveillance archéologique dans les secteurs Orléans, Lévis, Thetford et Beauce*, Québec, Hydro-Québec,

CLOUTIER, Céline

1998 *Interventions archéologiques, place de la Gare, Québec, Ville de Québec*, 26 p.

ETHNOSCOOP

2011 *Vestiges architecturaux découverts à l'intersection des rues Abraham-Martin et de la Gare-du-Palais à Québec*, Bell, 20 p.

GROUPE DE RECHERCHES EN HISTOIRE DU QUÉBEC

1988 *Fouille de sauvetage et expertise au marché Finlay, Place-Royale, Québec*. Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du patrimoine, 247 p.

LA ROCHE, Daniel

1991 *La place René-Lévesque*, Québec, Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du patrimoine, 329 p.

LA ROCHE, Daniel

1989 *Inventaire archéologique, Place de la gare et les environs*, Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du patrimoine, 202 p.

LA ROCHE, Daniel

1986 *La surveillance et le sauvetage de vestiges archéologiques au Musée de la civilisation à Québec*, Québec, Société Immobilière de Québec, 338 p.

LA ROCHE, Daniel

1986 *Évaluation du potentiel archéologique du marché Finlay, Place-Royale, Québec*, Ville de Québec, Division du Vieux-Québec et du patrimoine, 52 p.

ROULEAU, Serge

2002 *Interventions archéologiques: projets Avenue Dufferin et Pelouses du Parlement 2001*, Québec, Commission de la Capitale Nationale, 38 p.

ROULEAU, Serge

2003 *Recherches archéologiques, fouilles et surveillance sur les pelouses de l'Hôtel du Parlement, CeEt-740, 2002*. Québec, Commission de la Capitale Nationale, Ville de Québec, 43 p.

SIMONEAU, Daniel

2000 *Rapport d'interventions archéologiques, Colline Parlementaire 1999-2000*, Québec, Ville de Québec, 39 p.

SIMONEAU, Daniel

1999 *Rapport d'interventions archéologiques, Esplanade du Parlement*, Québec, Ville de Québec, 47 p.

SIMONEAU, Daniel

1988 *Rapport de surveillance archéologique, îlot Saint-Nicolas, rue Ancien-Chantier*, Québec, Ville de Québec, Service d'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du patrimoine, 39 p.

SIMONEAU, Daniel et Serge Rouleau

1988 *Rapport de surveillance archéologique. Rues Sault-au-Matelot, Saint-Jacques, Saint-Antoine*, Québec, Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du patrimoine, 435 p.

TREMBLAY, Yves

1984 *Surveillance archéologique dans le Vieux-Québec*, Québec, Hydro-Québec, Environnement, 206 p.

ANNEXE 1

Catalogue des photographies

Catalogue des photographies

Projet: Poteaux de téléjalonnement, Vieux-Québec

Archéologue: Brian Ross

Film No: Téléjalonnement 2014 NUM01

Type de film: Numérique

Numéro	Site	Sous-op	Description	Orientation	Date
Surv_001		44-C	Future emplacement poteau 44C	O.	14-06-04
Surv_002		44-C	Future emplacement poteau 44C	O.	14-06-04
Surv_003		44-C	Future emplacement poteau 44C	O.	14-06-04
Surv_004	CeEt-123	10-TC	Début excavation avec tramax	N.-O.	14-06-04
Surv_005	CeEt-123	10-TC	Début excavation avec tramax	E.	14-06-04
Surv_006	CeEt-123	10-TC	Base excavation, portion nord	N.	14-06-04
Surv_007	CeEt-123	10-TC	Base excavation, portion nord	N.	14-06-04
Surv_008	CeEt-123	10-TC	Base excavation, portion nord	N.	14-06-04
Surv_009	CeEt-123	10-TC	Emplacement des conduits électriques, extrémité sud	O.	14-06-04
Surv_010	CeEt-123	10-TC	Vue générale	S.-O.	14-06-04
Surv_011	CeEt-123	10-TC	Vue générale	S.	14-06-04
Surv_012	CeEt-123	10-TC	Implantation de la base de béton	N.-O.	14-06-04
Surv_013	CeEt-123	11-T	Poteau implanté avec tranchée avant surveillance	O.	14-06-04
Surv_014	CeEt-123	11-T	Poteau implanté avec tranchée avant surveillance	O.	14-06-04
Surv_015		12-T	Poteau implanté avec tranchée avant surveillance	N.-O.	14-06-04
Surv_016		12-T	Poteau implanté avec tranchée avant surveillance	N.-O.	14-06-04
Surv_017		12-T	Poteau implanté avec tranchée avant surveillance	N.-O.	14-06-04
Surv_018		12-T?	Autre tranchée excavée 4 mètres au sud de 12-T	N.-O.	14-06-04
Surv_019		12-T?	Autre tranchée excavée 4 mètres au sud de 12-T	N.-O.	14-06-04
Surv_020		12-T	Vue générale	N.	14-06-04
Surv_021		12-T	Vue générale vers nord	N.	14-06-04
Surv_022	CeEt-123	11-T	Vue générale vers nord-ouest	N.-O.	14-06-04
Surv_023	CeEt-123	11-T	Vue générale vers nord-ouest	N.-O.	14-06-04
Surv_024	CeEt-123	08-TC	Emplacement approximatif dans bac à pruche	N.-E.	14-06-04
Surv_025	CeEt-123	08-TC	Vue générale vers le nord	N.	14-06-04
Surv_026	CeEt-123	08-TC	Détail paroi sud du "bac à plantation qui s'élargit sous le trottoir"	S.	14-06-04

Surv_027	CeEt-123	08-TC	Vue générale vers sud + tranchée de raccordement	S.	14-06-04
Surv_028		44-C	Surface de pierre concassée 0-3/4 sous dalle de béton	S.	14-06-05
Surv_029		44-C	Surface de pierre concassée 0-3/4 sous dalle de béton	S.	14-06-05
Surv_030		44-C	Tranchée de sable dans axe nord-sud	S.	14-06-05
Surv_031		44-C	Pierre concassée 1-1 1/2 sous sable	S.	14-06-05
Surv_032		44-C	2 anciens conduits goudronnés vides de Bell	S.	14-06-05
Surv_033		44-C	2 anciens conduits goudronnés vides de Bell	S.	14-06-05
Surv_034		44-C	Détail des 2 anciens conduits goudronnés vides de Bell	S.	14-06-05
Surv_035		44-C	Vue générale de la paroi sud de la tranchée	S.	14-06-05
Surv_036		44-C	Vue générale de la paroi sud de la tranchée	S.	14-06-05
Surv_037	CeEt-807	16-T	Poteau installé sur base existante sans tranchée de branchement	N.	14-06-05
Surv_038	CeEt-807	16-T	Poteau installé sur base existante sans tranchée de branchement	N.	14-06-05
Surv_039	CeEt-807	17-T	Poteau installé sur base existante et tranchée de branchement	S.	14-06-05
Surv_040	CeEt-807	17-T	Poteau installé sur base existante et tranchée de branchement	S.	14-06-05
Surv_041	CeEt-807	17-T	Autre trace d'excavation 20 m au sud du poteau 17-T	S.	14-06-05
Surv_042	CeEt-807	17-T	Autre trace d'excavation 20 m au sud du poteau 17-T	S.	14-06-05
Surv_043	CeEt-142	13A01	Poteau 02-T Enlèvement dalle du trottoir	E.	14-06-06
Surv_044	CeEt-142	13A01	Poteau 02-T Apparition d'un sol en place, hétérogène, noirâtre	N.	14-06-06
Surv_045	CeEt-142	13A01	Poteau 02-T Apparition d'un sol en place, hétérogène, noirâtre	E.	14-06-06
Surv_046	CeEt-142	13A01	Détail, concentration d'artefacts et bois ?	S.	14-06-06
Surv_047	CeEt-142	13A01	Détail, vue du sol en place à la paroi sud	S.	14-06-06
Surv_048	CeEt-142	13A01	Détail, vue du sol en place à la paroi sud	S.	14-06-06
Surv_049	CeEt-142	13A01	Vue en plan vers le nord	N.	14-06-06
Surv_050	CeEt-142	13A01	Détail petite concentration d'artefacts	N.	14-06-06
Surv_051	CeEt-142	13A01	Sol en place vue vers l'ouest	O.	14-06-06
Surv_052	CeEt-142	13A01	Excavation paroi nord	N.	14-06-06
Surv_053	CeEt-142	13A01	Vue générale vers le nord	N.	14-06-06
Surv_054	CeEt-142	13A01	Vue générale vers le sud-est	S.-E.	14-06-06
Surv_055	CeEt-142	13A01	Concentration d'artefacts	-	14-06-06
Surv_056	CeEt-142	13A01	Concentration d'artefacts	-	14-06-06
Surv_057	CeEt-142	13A01	Agrandissement vers le sud	N.	14-06-06
Surv_058	CeEt-142	13A01	Agrandissement vers le sud	E.	14-06-06
Surv_059	CeEt-142	13A01	Vue générale implantation de la base du poteau 02-T	E.	14-06-06
Surv_060	CeEt-142	13A01	Concentration d'artefacts après nettoyage	-	14-06-06
Surv_061	CeEt-142	13A01	Concentration d'artefacts après nettoyage	-	14-06-06

Surv-062	CeEt-142	13A01	Concentration d'artefacts après nettoyage	-	14-06-06
Surv_063		20-T	Début excavation, présence d'une ancienne base circulaire de lampadaire	N.	14-06-09
Surv-064		20-T	Niveau de la dalle de ciment et des tuyaux de pvc	N.	14-06-09
Surv_065		20-T	Niveau de la dalle de ciment et des tuyaux de pvc	N.-O.	14-06-09
Surv_066		20-T	Base circulaire de lampadaire sur dalle de béton	E.	14-06-09
Surv_067		20-T	Base circulaire de lampadaire sur dalle de béton	E.	14-06-09
Surv_068		21-T	Début excavation avec base de lampadaire existant	S.	14-06-09
Surv_069		21-T	Début excavation avec base de lampadaire existant	S.	14-06-09
Surv_070		21-T	Dégagement socle de lampadaire existant	S.-O.	14-06-09
Surv_071		21-T	Base circulaire de lampadaire sur dalle de béton	S.-E.	14-06-09
Surv_072		21-T	Base circulaire de lampadaire sur dalle de béton	N.	14-06-09
Surv_073		20-T	Petits conduits et dalle de béton après enlèvement de base circulaire, base excavations	N.	14-06-09
Surv_074		20-T	Petits conduits et dalle de béton après enlèvement de base circulaire, base excavations	N.	14-06-09
Surv_075		21-T	Petits conduits et dalle de béton après enlèvement de base circulaire, base excavations	S.	14-06-09
Surv_076	CeEt-142	13A01	02-T Dépressions et ondulations du dallage du trottoir	S.	14-06-23
Surv_077	CeEt-142	13A01	02-T Dépressions et ondulations du dallage du trottoir	S.-O.	14-06-23
Surv_078	CeEt-142	13A01	02-T Dépressions et ondulations du dallage du trottoir	N.-E.	14-06-23
Surv_079	CeEt-142	13A01	02-T Dépressions et ondulations du dallage du trottoir	S.-E.	14-06-23
Surv_080	CeEt-142	13A01	02-T Vue générale vers le nord après enfouissement	N.	14-06-23
Surv_081	CeEt-142	13A01	02-T Vue générale vers le nord-est après enfouissement	N.-E.	14-06-23

ANNEXE 2

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : CeEt-142
Opération 13A1

Archéologue : Brian Ross

Date : 04 décembre 2014
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
13A1	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Bord		
13A1	1.1.2.61	Terre cuite fine blanche		26	1		Hygiène	Inc	Fragments de base, de panse, rebord et couvercle		
13A1	1.1.1.12	TCG rouge pâle glaçure incolore transparente	bol	3	1	4.1.1	Préparation, alimentation	Inc	1 bord		
13A1	1.2.1.72	GG Derbyshire 1	bouteille	2	2	4.1.1	Boissons, conserv./entreposage	Inc	2 panses		
13A1	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	bouteille	4	3	4.1.1	Boissons, conserv./entreposage	Inc	2 goulots, 2 cul de bouteille		
13A1	2.3.2.10	V Coul opaque noir	bouteille	3	2	4.1.1	Boissons, conserv./entreposage	Inc	1 goulot, 2 cul de bouteille		
13A1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Complet		
13A1	3.1.1.12	Fer laminé	lanière	1	1	7.1	Indéterminé	Inc			
13A1	5.1.1	Os	os de boucherie	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Inc			